



## **Mémoire de fin d'études**

**présenté pour l'obtention du diplôme d'ingénieur agronome  
Option : Territoires et Ressources, Politiques Publiques et Acteurs**

**Le maintien des milieux ouverts par le pastoralisme: des  
bénéfices et contraintes pour l'exploitation agricole aux  
actions des politiques publiques locales.**



**Jessica HURON**

**Année de soutenance : 2015**

**Organisme d'accueil : Conservatoire d'Espaces Naturels Languedoc-Roussillon**

# Mémoire de fin d'études

présenté pour l'obtention du diplôme d'ingénieur agronome  
Mention/Option : Territoires et Ressources Politiques Publiques et Acteurs

**Le maintien des milieux ouverts par le pastoralisme: des bénéfices et contraintes pour l'exploitation agricole aux actions des politiques publiques locales.**



*Ovins et caprins pâturent sous lignes électriques – J. Huron, 2014*

par Jessica HURON - Année de soutenance : 2015

Mémoire préparé sous la direction de:  
Françoise JARRIGE

Présenté le: 29/09/2015

devant le jury :

Organisme d'accueil : Conservatoire  
d'Espaces Naturels Languedoc-  
Roussillon

Maître de stage : Sébastien  
GIRARDIN

## RÉSUMÉ

Ce mémoire porte sur les leviers territoriaux favorisant le développement du pastoralisme, ainsi que sur l'impact socio-économique de ces pratiques qui permettent le maintien de milieux à forts enjeux de conservation. L'étude a été menée dans le cadre du projet de communication et d'information Mil'Ouv. Celui-ci vise à soutenir les pratiques pastorales pour la préservation des milieux ouverts méditerranéens. Les avantages et inconvénients de ces pratiques sont développés, tout en proposant une base pour le suivi des éleveurs qui seront accompagnés durant le projet. Dans un second temps, nous étudions les initiatives des collectivités pour soutenir le pastoralisme sur leur territoire, et dans quelle mesure celles-ci répondent aux contraintes identifiées à l'échelle de l'exploitation agricole. Ce travail met en avant les possibilités d'actions des collectivités dans un but de communication, ainsi que les objectifs de ces politiques locales, révélateurs des bénéfices du pastoralisme pour le territoire.

### **Mots clés**

Pastoralisme

Milieux ouverts méditerranéens

LIFE + MIL'OUV

## **ABSTRACT**

This thesis report deals with the leverage points existing at the territorial level that promote the development of pastoralism, as well as the socio-economic impacts of these practices, which aid in the maintenance of habitats in strong need of conservation. The study was realised within the context of LIFE+Mil'Ouv, a communication and information project. This project aims to support practices for the preservation of Mediterranean open habitats. The pros and cons of these practices are identified, while a framework for monitoring the breeders affected by the project is proposed. Furthermore, we study local authorities' actions to support pastoralism in their territory, and assess to what degree these actions address the challenges identified at the farm level. This work highlights the possible actions local authorities can take in order, along with the purposes for these policies, which reveal the benefits pastoralism offers for the territory.

### **Key words**

Pastoralism

Mediterranean open habitats

LIFE + MIL'OUV

## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier l'équipe du Conservatoire d'Espaces Naturels -pour son accueil et sa bonne humeur- et toute l'équipe du projet Mil'Ouv –pour tout ce que j'ai appris sur la conservation, l'élevage, la botanique, la gestion de projet...

Merci aux chercheurs pour leur patience à répondre à mes sollicitations: Magali JOUVEN, Sophie CHAUVAT, Marie-Odile NOZIERES, Aurélie JAVELLE, Olivier BARRIERE et bien d'autres avec qui j'ai discuté plus informellement.

Merci à toute l'équipe pédagogique de l'option TERPPA, pour la formidable formation de cette année et pour avoir accepté de tester l'alternance.

Merci aussi à tous les professionnels, acteurs du pastoralisme, des structures rencontrées: le CIVAM Empreinte, les Chambres d'Agriculture L-R et Hérault, le département de l'Hérault, le Pays Corbières Minervois, l'ONCFS, le Syndicat Mixte des Gorges de l'Ardèche, le Syndicat Mixte du Delta de l'Aude, les communautés de communes Lodévois et Larzac, Cévenoles Tarnon Mimente, du pays de Florac et du Haut Tarn, le CPIE Causses Méridionnaux, l'AVEM, l'IPAMAC et ceux que j'oublie.

Je souhaite remercier particulièrement tous les éleveurs qui m'ont accueillie, ont pris le temps de m'aider à construire la méthode et ont bien voulu partager leur vision de l'élevage. Un dernier merci à Maxime GERNEZ et tous les amis passionnés qui m'ont soutenue tout au long de cette année.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Résumé.....</b>	<b>3</b>
<b>Abstract.....</b>	<b>4</b>
<b>Remerciements.....</b>	<b>5</b>
<b>Table des matières.....</b>	<b>6</b>
<b>Avant-Propos.....</b>	<b>8</b>
<b>Glossaire.....</b>	<b>9</b>
<b>Sigles et acronymes.....</b>	<b>10</b>
<b>1 Contexte, objectifs et méthodologie.....</b>	<b>12</b>
1.1 Mil'ouv, un projet de communication et d'information pour développer l'éco-pastoralisme.....	12
1.2 ... À l'échelle de l'exploitation agricole.....	13
1Cadre d'analyse.....	13
2Méthodologie d'entretien auprès des éleveurs.....	14
3Échantillon et terrain.....	14
1.3 ... À l'échelle territoriale.....	15
1Recadrage de la mission et hypothèse d'un pastoralisme bénéfique au territoire.....	15
2Le pastoralisme au cœur des enjeux de territoire.....	17
3Démarche pour l'étude des initiatives de soutien au pastoralisme.....	17
<b>2 De l'identification des coûts et bénéfices du pastoralisme pour l'exploitation agricole à la proposition d'indicateurs.....</b>	<b>18</b>
2.1 Économie, rentabilité et pratiques pastorales.....	18
1 Performances technico-économiques de l'élevage et pratiques pastorales.....	18
2 Les débouchés commerciaux, freins et leviers pour la conduite pastorale.....	20
3 Les aides financières: bénéfiques économiques et contreparties.....	21
4 Les parcours, une sécurisation face aux aléas?.....	22
2.2 Dimensions humaines et sociales.....	23
1 Quels impacts des pratiques pastorales sur le travail?.....	23
2 La vision du monde professionnel et du métier.....	24
3 Éthique et société.....	25
2.3 Exemple d'une trajectoire vers plus de pastoralisme.....	26
<b>3 Diversités des actions collectives de soutien au pastoralisme: entre enjeux de territoire et contraintes des éleveurs.....</b>	<b>29</b>
3.1 Agir sur le foncier, déterminant de l'activité pastorale.....	29
1Les outils d'orientation de l'usage des sols et de préservation des terres.....	29
2Accompagner les éleveurs dans leur démarche administrative.....	30
3Mettre à disposition du foncier.....	31
4La propriété privée, une limite au développement du pastoralisme sur le territoire?.....	33
3.2 Agir sur les filières.....	34
1Démarches de qualités.....	34

2Filières de proximité.....	35
3.3 Le pastoralisme, à replacer dans un démarche de concertation territoriale?	
Enseignements des projets étudiés.....	36
1 L'espace pastoral, multi-usage et conflit.....	36
2 Une diversité d'objectifs à traiter conjointement.....	37
3 ...par des modes de gouvernance permettant la concertation.....	38
<b>4 Discussion sur les choix méthodologiques et les résultats.....</b>	<b>39</b>
1Limites des entretiens.....	39
2Entre suivi d'impact et étude des motivations.....	40
1Limite des indicateurs et des méthodes normatives.....	40
2Questionner les modalités de suivi.....	41
<b>Références bibliographiques.....</b>	<b>43</b>

## AVANT-PROPOS

Les régions méditerranéennes, caractérisées par la présence de grandes étendues de milieux ouverts façonnés et gérés par l'homme et ses troupeaux depuis des millénaires, ont un rôle prépondérant à jouer dans le renouvellement des liens entre agriculture et biodiversité. La conservation de ce patrimoine est intimement liée au maintien du pastoralisme. Forts de ces enjeux, le groupement constitué par le **Conservatoire d'Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon**, en partenariat avec **l'Institut de l'Élevage**, le **Parc National des Cévennes** et **SupAgro Florac** a souhaité agir auprès des acteurs, éleveurs notamment, qui interviennent sur ces milieux. Un projet *Information et Communication*, nommé **MIL'OUV pour milieux ouverts**, est donc mené dans le cadre des programmes européens LIFE+ (L'Instrument Financier pour l'Environnement), fonds de l'Union Européenne pour sa politique environnementale

Deux missions principales ont été menées entre Septembre 2014 et 2015, dans le cadre d'un contrat d'alternance entre le CEN L-R, coordinateur du projet LIFE+Mil'Ouv, et Montpellier SupAgro. D'une part, un suivi des formations de la période 2014-2015 a permis la production d'un document pour le rapport à la commission européenne (volet E1 du projet). D'autre part, l'analyse des impacts du pastoralisme était demandée afin de proposer un suivi des éleveurs accompagnés, tout en prenant en compte l'action des politiques publiques (volet E3). Le mémoire présenté ici ne traite que de la seconde mission, qui représente la majeure partie du temps de travail.

## GLOSSAIRE

Agneau léger: agneau non engraisé, par opposition à l'agneau de bergerie ou de boucherie, vendu plus cher.

Parcours: terrain non cultivé fournissant une faible production végétale et utilisé pour le pâturage (source: Larousse, 2015).

Raïole: race ovine originaire des Cévennes, connue pour son adaptation aux parcours méditerranéens

Taux de pastoralisme: part de l'alimentation du troupeau provenant des parcours, souvent exprimé en pourcentage. Il s'agit d'un indicateur du caractère pastoral de l'élevage. Il est inférieur au taux de pâturage, qui fait référence à la part d'alimentation provenant du pâturage de toutes surfaces confondues: parcours mais aussi prairies artificielles, naturelles, repousses...

## SIGLES ET ACRONYMES

AB : Agriculture Biologique

AVEM : Association des Vétérinaires et Éleveurs du Millavois

CEN : Conservatoire d'Espaces Naturels

CETA: centre d'études techniques agricoles

CIVAM : Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural

DFCI : Défense des Forêts Contre les Incendies

DJA : Dotation Jeune Agriculteur

EBE : Excédent Brut d'Exploitation

ICHN : Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel

IDELE : Institut de l'élevage

L-R : Languedoc-Roussillon

LIFE : L'Instrument Financier pour l'Environnement, fonds de l'Union Européenne pour sa politique environnementale

MAE : Mesure Agro Environnementale

MB : Marge Brute

MS: Matière Sèche

PAC : Politique Agricole Commune

PB : Produit Brut

PHAE : Prime Herbagère Agro-Environnementale

PNC : Parc National des Cévennes

SIQO : Signe d'Identification de la Qualité et de l'Origine

UGB : Unité Gros Bovin

## INTRODUCTION

Les milieux ouverts pastoraux méditerranéens et subméditerranéens sont des réservoirs de biodiversité: la moitié des habitats qui les caractérisent ainsi que plus de 30% des oiseaux qui y sont recensés présentent un intérêt communautaire. Ils sont aujourd'hui menacés, surtout par l'embroussaillage qui a gagné près de 6,5 millions d'hectares en France depuis 1970 (CEN L-R, 2012). Leur recul est intimement lié au déclin du pastoralisme, ensemble des pratiques d'élevages qui basent l'alimentation des animaux sur le pâturage de la végétation naturelle spontanée (Association Française de Pastoralisme).

Ainsi de nombreuses actions de soutien envers ces pratiques d'élevage extensif se basent sur une justification écologique. C'est le cas du projet LIFE+Mil'Ouv, qui a pour objectif la préservation des milieux ouverts méditerranéens par un programme de communication et d'information sur le pastoralisme. Au-delà des bénéfices environnementaux, la durabilité sociale et économique des systèmes pastoraux fait débat. Le travail mené ici a pour objectif d'**analyser les coûts et bénéfices** de ces pratiques agricoles qui maintiennent les milieux ouverts ainsi que les leviers d'actions individuels et collectifs permettant le développement du pastoralisme. Cette étude vise à apporter des arguments socio-économiques quant à l'adoption de pratiques éco-pastorales, à identifier les motivations mais aussi les contraintes liées à ces pratiques au niveau de l'exploitation agricole et, dans un objectif de communication auprès des élus et administrations, à analyser les actions possibles des politiques publiques pour répondre à ces enjeux.

Dans un premier temps, la méthodologie adoptée pour mener l'étude est présentée. Le choix est d'abord fait de se placer au niveau de l'exploitation agricole, considérée comme un système. Quels avantages et quels inconvénients tirent les éleveurs de pratiques pastorales, permettant la préservation des milieux ouverts? Outre les conséquences sur les résultats technico-économiques de l'exploitation, d'autres dimensions sont abordées: le travail, la sécurisation face aux aléas, l'éthique... autant de facteurs explicatifs qui permettent de comprendre la mise en place de pratiques pastorales par les éleveurs et d'analyser les arguments sur la viabilité sociale et économique de ces systèmes d'élevages.

D'autre part, l'étude au niveau de l'exploitation agricole est indissociable de son contexte territorial. L'agriculture, et particulièrement le pastoralisme, s'insère dans un environnement politique, des cadres réglementaires et des filières fortement attachées au territoire qui influent sur les pratiques. Par son emprise sur de grands espaces, le pastoralisme représente un enjeu territorial majeur et fait l'objet de nombreuses politiques publiques. En partant de l'hypothèse que le pastoralisme, reconnu d'intérêt général dans la loi montagne, est bénéfique pour le territoire, nous nous intéresserons aux actions que peuvent mettre en place les politiques locales pour favoriser le pastoralisme. Différents exemples permettront de questionner les interactions entre éleveurs et collectivités quant aux bénéfices réciproques de chacun et aux freins existants ou levés par l'action collective.

# **1 Contexte, objectifs et méthodologie**

## **1.1 Mil'Ouv, un projet de communication et d'information pour développer l'éco-pastoralisme...**

Mil'Ouv, pour Milieu Ouvert, a pour objectif global la préservation des milieux ouverts pastoraux méditerranéens par des actions de communication et d'information à destination des acteurs « professionnels » du pastoralisme. Les publics cibles sont les éleveurs, les techniciens agricoles et environnementaux, les filières d'enseignement agricole et de gestion des espaces naturels, ainsi que les collectivités et administrations.

Un volet important du projet est la mise en place d'une méthode de diagnostic éco-pastorale, dite « méthode Mil'Ouv » (annexe 4), croisant les visions zootechniques et écologiques pour une gestion optimale des parcours. Cette méthode comprend plusieurs étapes: une phase d'enquête globale réalisée auprès de 130 éleveurs, puis une phase de diagnostic terrain auprès de 70 éleveurs souhaitant poursuivre le projet. Le travail se poursuit par un accompagnement technique personnalisé concernant la gestion des milieux ouverts. Le terrain est réalisé en binôme avec un profil naturaliste et un profil zootechnique. Ce choix illustre bien l'idée du projet de coupler les deux approches, d'où l'utilisation du terme éco-pastoralisme qui sera repris pour insister sur cet aspect. Il est aussi traduit dans les partenariats du projet rassemblant deux structures gestionnaires d'espaces naturels (CEN-LR et PNC), l'institut de recherche sur l'élevage (IDELE), et un institut de formation en agroécologie (Supagro Florac).

Un suivi écologique des milieux concernés est prévu en fin de projet (2016). Un suivi socio-économique est aussi envisagé pour évaluer l'impact de l'adoption de pratiques préconisées durant le programme. Le travail présenté ici vise à proposer une base méthodologique pour ce second suivi. La phase d'accompagnement des éleveurs ayant commencé à la fin du contrat d'alternance, la méthodologie proposée sera mise en œuvre ultérieurement dans le projet. Celle-ci se base principalement sur des trajectoires passées d'élevages ayant effectué des changements vis à vis du pastoralisme. L'étude de ces changements de pratiques permet d'identifier les éléments clés pour le suivi futur, mais aussi d'analyser les motivations et les leviers socio-économiques utilisés.

Les innovations observées chez certains éleveurs permettent de distinguer des fermes de référence, particulièrement pertinentes pour une diffusion de pair à pair. En effet, le projet vise à favoriser les échanges entre éleveurs, dans l'idée d'un modèle de diffusion de l'innovation de type organisationnel comme développé par J-P. Darré (Chiffolleau, 2014). Ainsi, les formations initialement prévues ont pris la forme d'ateliers techniques, rassemblant des éleveurs sur une ferme identifiée, pour discuter de la mise en place de pratiques éco-pastorales. Une hypothèse de pérennisation du projet est d'ailleurs l'animation de groupes d'éleveurs sur cette thématique.

D'autre part, des actions de communication sont aussi prévues auprès des acteurs du territoire impactant le pastoralisme: collectivités, décideurs, administrations. L'objectif est de sensibiliser ce public au pastoralisme et de mener une réflexion sur les leviers que représentent les politiques publiques et les actions collectives pour soutenir le pastoralisme. Par l'intégration des éleveurs au cœur du projet Mil'Ouv, l'ambition est aussi de faire remonter les contraintes de ces derniers auprès des acteurs locaux. L'identification des actions publiques en faveur du pastoralisme, en parallèle de l'étude de son impact sur l'exploitation, positionne l'analyse à l'interface entre le territoire et l'exploitation agricole.

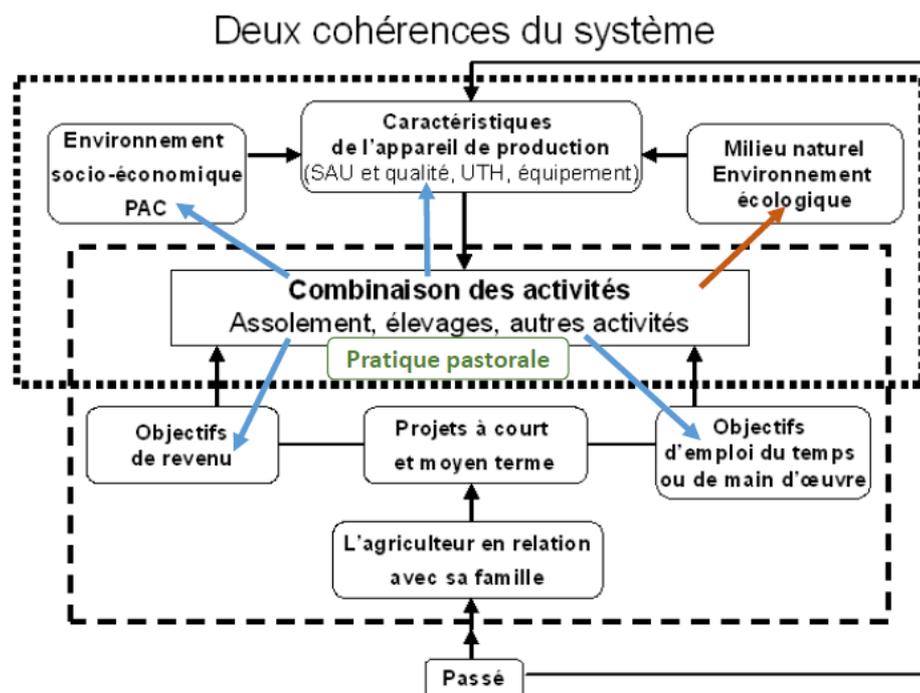
Cette étude, réalisée dans le cadre du projet Mil'Ouv, a pour but de contribuer aux actions de communication et d'information envers les publics cibles du projet. Les collectivités locales sont ciblées dans la mesure où elles sont des acteurs parfois clés du pastoralisme. L'objectif supplémentaire à l'échelle des éleveurs est de proposer une méthode de suivi futur des impacts socio-économiques des actions d'accompagnement.

## 1.2 ... À l'échelle de l'exploitation agricole

### 1 Cadre d'analyse

L'approche choisie est celle du système d'exploitation (Capillon and al., 1991). Celle-ci est adaptée car elle répond à la fois à l'étude de systèmes complexes, comme celui de l'exploitation agricole incluant une activité pastorale, et de systèmes divers. La diversité est géographique, par la large zone concernée (annexe 1), mais aussi technique, par les différentes orientations technico-économiques des élevages participant. En effet, le projet Mil'Ouv touche tous les éleveurs avec une composante pastorale dans leur système: cela va de l'élevage dit pastoral (en faisant référence à un taux de pastoralisme supérieur à 60%) où la quasi totalité de la ressource alimentaire est fournie par la végétation «naturelle spontanée», aux élevages dont l'alimentation se base principalement sur les fourrages et/ou céréales distribués et qui utilisent les parcours de manière occasionnelle.

Ce cadre d'analyse met en évidence une double cohérence du système (illustration 1): interne, liée au choix de l'éleveur, et externe, liée au contexte politique (dit « environnement socio-économique »). La question posée ici concerne aussi les impacts de la pratique «pastoralisme» (dites activités, au centre) sur les déterminants (revenu, environnement, emploi du temps...). Ces impacts sont illustrée par les flèches colorées sur le schéma.



#### Légende:

- impacts de la conduite pastorale étudiés dans les diagnostics éco-pastoraux Mil'Ouv
- impacts de la conduite pastorale étudiés dans les suivis socio-économiques

Les éléments en couleur ont été rajoutés au schéma initial tiré de Capillon and al., 1991.

Illustration 1: cadre d'analyse système d'exploitation

Vu les déterminants influant sur les pratiques, et aussi impactés par celles-ci, les seuls arguments économiques sont jugés insuffisants. En effet, les choix opérés dans une exploitation sont en partie liés aux objectifs personnels de l'éleveur (Dedieu and al., 2008). Les dimensions sociales

doivent aussi être prises en compte comme le montrent d'autres travaux. Le projet PraiFace s'intéresse aux représentations et logiques d'acteurs sous tendant le choix des systèmes d'alimentation des élevages dans le grand Ouest (Coquil, 2013). Il montre que seulement une minorité d'éleveurs avance des raisons économiques pour justifier le choix d'alimentation, et souligne l'importance de nombreux autres facteurs de transition. Il semble donc indispensable de questionner aussi le projet, les objectifs de l'éleveur en termes de travail, de rapport avec son environnement pour mettre en évidence à la fois les motivations aux pratiques pastorales, et les avantages et inconvénients liés à cette conduite. Ainsi les termes «coût et bénéfice», d'avantage liés à l'étude économique, et «avantages et inconvénients», plus larges, sont utilisés sans nuance.

## **2 Méthodologie d'entretien auprès des éleveurs**

Pour approcher toutes ces dimensions, la méthode d'entretien semi-directif est choisie, en s'inspirant de l'étude de motivation de l'IDELE (Dockès, 2003). Cette approche est pertinente en étude préalable, pour construire l'action de suivi et identifier les sujets à développer. Une grille d'enquête est proposée en annexe 2, volontairement détaillée pour pouvoir être reprise dans le projet. Initialement basée sur la bibliographie, elle a été amendée plusieurs fois au fur et à mesure des rencontres avec les acteurs du pastoralisme, des enseignants-chercheurs et du temps passé avec les premiers éleveurs enquêtés. Il convient de noter que la grille n'a pas été suivie strictement durant les entretiens, la volonté étant de laisser librement s'exprimer l'enquêté pour suivre sa logique de raisonnement. Les entretiens se sont déroulés sur un mode de conversation, qui est apparu adapté pour aborder certains points tels que la satisfaction en termes de travail, de qualité de vie. L'ordre des questions a donc varié. Au final, tous les thèmes ont été abordés, avec différents niveaux d'approfondissement, ce qui révèle d'ailleurs les priorités aux yeux des éleveurs.

La lecture horizontale (Nougarèdes, 2014) des entretiens a permis d'identifier des dimensions de l'exploitation particulièrement impactées par les pratiques pastorales: économie de l'exploitation / commercialisation / aide financière / sécurisation face aux aléas / vision du monde professionnel et métier / travail / éthique et société. Ces thématiques se retrouvent dans l'illustration 1 et seront développées dans la partie résultat.

Le type d'entretien proposé constitue une approche qualitative permettant d'illustrer la diversité des cas. La définition d'indicateurs, demandée afin d'objectiver les impacts des pratiques pastorales sur ces différentes dimensions, s'est faite de manière itérative. Elle s'est inspirée de l'étude des méthodes d'évaluation de la durabilité des exploitations agricoles: Indicateur de Durabilité des Exploitations Agricoles (IDEA), Évaluation de la Durabilité pour l'Accompagnement des Ménages Agricoles (EDAMA), Indicateur Clés de l'Agriculture Durable (ICAD), diagnostic agriculture paysanne, et méthode développée par l'Association des Vétérinaires et Éleveurs du Millavois (AVEM). Les indicateurs ont été ensuite discutés avec les éleveurs.

## **3 Échantillon et terrain**

Plusieurs critères ont été définis pour choisir les élevages à enquêter prioritairement. Tout d'abord, une diversité de situations a été recherchée, présentée dans le tableau 1 ci-dessous. L'annexe 1 présente la répartition géographique des éleveurs enquêtés. Ils devaient si possible avoir eu une démarche vis à vis du pastoralisme afin d'étudier les impacts des changements. Ils étaient aussi sollicités pour leur implication dans le projet Mil'Ouv.

Type d'élevage (troupeau principal)	Ovin Viande (6)	Ovin Lait (1)	Bovin Viande (2)	Bovin Lait (1)	Caprin (3)
Phase de vie de l'élevage	1 installation/5 "confortation"	transmission	1 reprise / 1 confortation	1 reprise	2 transmission 1 confortation
Nombre de mères du troupeau principal	100 à 450	570	70 / 15	8	90 / 90 / 110
Surface de céréales autoconsommées	<5 ha	110 ha	0 / 10 ha	<5 ha	0 / 0 / 10 ha
Transhumant	3 oui / 3 non	non	non	non	3 non
Autres sources de revenue (diversification ou pluriactivité)	2 oui/ 4 non	non	Non/ oui	oui	3 oui
Circuit Long ou court des produits pastoraux	3 CC / 3 CL	CL	CL / CC	CC	CC/ CC/ CL

Tableau 1: caractéristiques des élevages enquêtés

D'autre part, la rencontre avec des éleveurs et des techniciens pastoraux dans d'autres cadres que les entretiens formels ont permis d'amender l'étude: présentation du projet à une administratrice de la chambre d'agriculture, observation participante à des journées d'échanges entre éleveurs, avec des collectivités ou associations, accompagnement lors de diagnostics éco-pastoraux Mil'Ouv...

### 1.3 ... À l'échelle territoriale

#### 1 Recadrage de la mission et hypothèse d'un pastoralisme bénéfique au territoire

Les projets LIFE font l'objet d'un cahier des charges initial qui définit toutes les actions et budgets associés. La mission proposée est donc clairement énoncée dans ce document: *Analyse Coûts Bénéfices de l'activité pastorale (ACB)* ( voir annexe 6). Cependant les demandes concrètes du projet ont amené à redéfinir le contenu de la mission avec l'équipe de projet, notamment concernant le travail effectué à l'échelle territoriale.

L'analyse coût bénéfice (ACB) est un outil d'aide à la décision permettant l'évaluation d'un projet. La méthodologie ACB compare les coûts directs et indirects aux bénéfices directs et indirects, incluant donc toutes les externalités, pour permettre de mesurer l'utilité du projet. Après une première étape pour répertorier tous les coûts et bénéfices, ces impacts sont évalués en terme monétaire, unité de mesure qui permettrait la comparaison. Ainsi le coût ou le bénéfice net du projet peut être confronté à celui de la situation sans projet.

Au vue de cette méthodologie, mener une ACB au sens stricte de l'activité pastorale dans le cadre du projet d'information-communication Mil'ouv est remise en question pour plusieurs raisons. L'évaluation économique des services non marchands, dit aussi écosystémiques, est menée de manière encore expérimentale. Même si des résultats tels que l'estimation des externalités du pastoralisme en matière de tourisme, de paysage et de lutte contre les risques naturels (Raffaelli, 2004) sont publiés, les méthodologies employées présentent de nombreuses limites, théoriques et pratiques. Dans cette étude, l'importance de la présence des troupeaux en alpages aux yeux des touristes a ainsi été constatée et évaluée à l'aide d'une estimation de la propension à payer pour conserver en l'état le milieu. Dans le cas plus général des services écosystémiques rendus par les prairies, P. Puydarrieux et J. Devaux

(2013) mettent en évidence des ordres de grandeur différents selon la méthode choisie ou le cas étudié. Ces auteurs soulignent la dépendance forte des résultats des évaluations aux hypothèses posées et au contexte d'étude. La transposition des résultats comme ceux de Raffaelli (cas des Alpes italiennes) au cas du pastoralisme, ou plutôt des pastoralismes, est écartée face à la diversité des contextes territoriaux de la zone Mil'Ouv (carte en annexe 1).

Le projet Mil'Ouv vise à sensibiliser et informer les acteurs du pastoralisme aux enjeux des milieux ouverts. La communication d'une évaluation monétaire des coûts et bénéfiques ne semble pas appropriée ici, au vue des publics ciblés (élus locaux) et de l'acceptation de ces méthodes. De plus, le CEN L-R possède déjà un argumentaire construit pour sensibiliser les propriétaires, publics et privés, aux services écosystémiques offerts par les milieux, pastoraux entre autres (Ralambondrainy, J-D, 2014).

D'autre part, sur les zones concernées par le projet, le pastoralisme est déjà reconnu pour ces multiples bénéfiques. Son rôle paysager est par exemple souligné par le classement en Juin 2011 des Causses et Cévennes au patrimoine mondial de l'Unesco, en tant que «*paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen*». Son rôle économique est mis en avant par la communauté de communes du Lodévois Larzac: «*L'élevage est une activité économique structurante du territoire : il crée de la valeur ajoutée et des emplois ; il permet le maintien des milieux ouverts* » (Communauté de Communes Lodévois Larzac, 2014). A une échelle plus large, le pastoralisme est reconnu par l'État depuis près d'un demi-siècle avec les lois pastorales (1972), justifiées par sa contribution «*à la protection du milieu naturel et des sols ainsi qu'à la sauvegarde de la vie sociale*» (Eycheenne, 2014). La loi Montagne (1985) lui attribue un caractère d'intérêt général. Enfin à l'échelle communautaire, les aides apportées aux éleveurs pastoraux provenant principalement du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER, avec les MAE «*systèmes herbagers et pastoraux*», «*raças menacées*», l'ICHN et avant la PHAE) témoignent de la contribution du pastoralisme au développement rural.

*« Par leur contribution à la production, à l'emploi, à l'entretien des sols, à la protection des paysages, à la gestion et au développement de la biodiversité, l'agriculture, le **pastoralisme** et la forêt de montagne sont reconnus d'intérêt général comme activités de base de la vie montagnarde et comme gestionnaires centraux de l'espace montagnard ».*

Article L113-1 code rural

De nombreuses recherches sur la multifonctionnalité de l'agriculture (Guillaumin and al., 2008, Huygues, 2009) ou les services écosystémiques (Moulin, 2014; Raffaelli, 2004) montrent les multiples bénéfiques du pastoralisme de manière générale, en proposant parfois de les lier à un territoire en particulier. Au-delà de la recherche, des documents issus du monde professionnel témoignent des fonctions du pastoralisme (Euromontana, 2009). Et comme le précise un article de la revue des chambres d'agriculture (2012), il n'y a non pas un, mais «*des pastoralismes au service des territoires* ». La diversité des situations justifie une autre approche que l'ACB pour sensibiliser localement aux enjeux des milieux ouverts pastoraux.

La méthodologie ACB proposée initialement ne s'est pas révélée appropriée pour les besoins opérationnels du projet. Ce travail vise une communication à l'échelle locale sur les actions qui peuvent favoriser le pastoralisme. Les services écosystémiques globaux produits ne seront donc pas traités. Ceux-ci restent pertinents pour défendre cette pratique d'élevage, comme la réduction des émissions de gaz à effet de serre (Huygues, 2009, Jouven, 2010). Le rôle du pastoralisme dans le maintien de la biodiversité est par ailleurs largement mis en avant dans le projet. Ces bénéfiques globaux ou locaux sont déjà connus et constituent un argumentaire déjà construit par le CEN L-R dans d'autres projets (LIFE IdT: Ralambondrainy, 2014). La question des soutiens publics sera plutôt abordée au travers de l'étude d'initiatives collectives de soutien au pastoralisme.

## 2 Le pastoralisme au cœur des enjeux de territoire

Le territoire est ici considéré comme « *un système complexe évolutif qui associe un ensemble d'acteurs d'une part, l'espace géographique que ces acteurs utilisent, aménagent et gèrent d'autre part* » (Moine A., 2006). Cette conception est rejointe par celle du CEN-LR, qui adopte la perception de Magnaghi (2014), où le territoire est aussi perçu comme un commun fondé sur les cultures et les savoirs, les équilibres écosystémiques et la qualité des réseaux écologiques en lien avec les institutions de démocratie locale. Le terme de territoire pastoral renvoie à un espace où le pastoralisme prend toute sa place dans la construction de ce dernier. Or, si à l'échelle de l'exploitation agricole nous nous sommes contentés d'une définition technique du pastoralisme, celui-ci ne revêt pas la même signification pour tous les acteurs des espaces pastoraux. Il fait référence pour certains à un type d'élevage, pour d'autres à un ensemble de valeurs, à une identité du territoire...(Mounet & Turquin, 2014). L'expression «territoire pastoral» sera utilisée par la suite pour désigner le territoire en tant qu'espace social et spatial, défini aussi par ses modes de gouvernance, où la pratique du pastoralisme au sens technique est présente. Il ne fait donc pas toujours référence à un construit social pastoral reconnu ou partagé par tous.

Dupré and al. (2014) montrent comment l'élevage au pâturage, incluant de fait le pastoralisme tel que défini en introduction, contribue à la fabrique des territoires. Par la production de paysages, d'une culture spécifique, d'un patrimoine matériel et immatériel, celui-ci participe à l'identité territoriale (Pégaz-Fiornet, A., 2010). Les démarches de qualité liées aux produits pastoraux sont aussi vecteurs de développement territorial par la construction d'une image de terroir et de dynamiques collectives (Aubron, 2014, Roux & al. 2006). Ainsi le territoire constitue un espace de décisions d'enjeux qui dépassent ceux des éleveurs, posant la question de la place de ces derniers dans les politiques de soutien dont ils font l'objet.

## 3 Démarche pour l'étude des initiatives de soutien au pastoralisme

Un référencement des projets locaux de soutien au pastoralisme a été mené pour identifier les actions mises en place, et questionner leur adéquation avec les contraintes des éleveurs. La forte implication des politiques publiques sur cette question montre une diversité de leviers possibles, illustrée par l'échantillon non exhaustif des projets répertoriés (annexe 3).

L'étude des initiatives de développement du pastoralisme se base sur l'étude de documents divers, disponibles en ligne, fournis par des partenaires du projet, des éleveurs rencontrés et par la participation dans le cadre du projet Mil'Ouv à des réunions et journées d'échange permettant la rencontre des acteurs impliqués. Ils peuvent être des éleveurs ou toute autre personne impliquée dans le projet (animateurs territoriaux, chercheurs, membres d'association...). En s'inspirant des outils d'analyse de la gouvernance issus du projet GouvInnov ( Rey-Valette and al., 2010) et des demandes de l'équipe de projet, plusieurs questions ont été formulées pour analyser ces initiatives:

> Genèse du projet : Quelles sont les motivations, les raisons et le contexte pour la mise en place du projet ?

> Réseau d'acteurs et coordination : Quels sont les acteurs impliqués, absents ? Comment sont-ils coordonnés ? Quels sont leur responsabilité, leur engagement ?

> Modalités de soutien au pastoralisme : Qu'est ce qui a été mis en place pour développer le pastoralisme ? Quelles sont / ont été les compétences mobilisées ? Qu'est ce qui a réussi / échoué ?

Seuls certains projets recensés ont fait l'objet d'une analyse plus poussée, à la faveur de leur lien avec le projet Mil'Ouv, de leur caractère innovant (Pacte Pastorale Intercommunal par exemple) et de la disponibilité des acteurs durant la mission. Les projets territoriaux ont été étudiés dans une moindre mesure par rapport au travail mené auprès des éleveurs, respectivement aux priorités d'actions du projet.

D'autre part les rencontres avec les éleveurs, le questionnement de leur rapport aux autres professionnels et des soutiens dont ils bénéficient ont permis de mettre en évidence leurs contraintes. Celles-ci sont mises en regard des politiques de soutien au pastoralisme pour **questionner leur adéquation** avec les besoins des éleveurs.

Afin de contribuer aux actions de communication et d'information auprès des collectivités, un recensement non exhaustif de projets de soutien au pastoralisme est mené. Les facteurs déclenchant, les outils mis en place, voire les modes de gouvernance de ces projets sont analysés pour illustrer la diversité des modalités d'action et leurs capacités à répondre aux besoins des éleveurs pastoraux.

## **2 De l'identification des coûts et bénéfices du pastoralisme pour l'exploitation agricole à la proposition d'indicateurs**

La méthodologie adoptée a donc permis d'identifier différentes dimensions de l'exploitation agricole à la fois impactées par la conduite du troupeau (coût/bénéfice) et déterminantes (motivation) des pratiques pastorales.

### **2.1 Économie, rentabilité et pratiques pastorales**

#### **1 Performances technico-économiques de l'élevage et pratiques pastorales**

Dans un contexte où les élevages, surtout ovins, souffrent globalement d'un manque de rentabilité (cas-types de l'IDELE), le pastoralisme par la valorisation d'une ressource quasiment gratuite peut constituer une stratégie pour réduire les charges d'alimentation sur l'exploitation. Lorsque les surfaces disponibles sont réellement des parcours, dans le sens non-mécanisables, seul le pâturage permet de les valoriser. Dans le cas des surfaces accessibles au tracteur, des études montrent que le pâturage des animaux est la méthode la moins coûteuse pour exploiter la ressource herbagère, le coût unitaire de l'herbe pâturée étant au minimum réduit de moitié par rapport à l'herbe récoltée (Réseaux d'élevage Auvergne et Lozère, 2008, Coquil and al., 2013).

*«plus je tire sur le parcours, moins j'achète»*

L'allègement des charges d'alimentation est mise en avant par les éleveurs et apparaît directement sur le compte de résultats. A l'échelle de la parcelle, la «plus-value» fourragère réalisée sur un parc, qui aurait fait particulièrement l'objet d'une gestion éco-pastorale, peut s'apprécier par l'évolution du temps passé à pâturer (jour.UGB) converti en quantité de fourrage (kg de MS). Le calcul est détaillé en annexe 7. Selon le marché des fourrages, un prix peut être donné à cette quantité, représentant concrètement une charge opérationnelle économisée. Cet **indicateur de fourrage prélevé** peut être utilisé pour suivre l'impact de changements de pratiques sur l'offre alimentaire des parcours. Il peut se calculer à l'échelle de la parcelle, pour le suivi de préconisation de gestion au niveau d'un parcours particulier, mais aussi globalement sur l'ensemble des parcours. Son calcul nécessite des données précises concernant le passage des troupeaux, et d'autres facteurs tels que les conditions climatiques peuvent l'influencer.

«...moins de foin, et une fois que l'investissement clôture et point d'eau est fait, il ne reste qu'un peu d'entretien...»

«C'était soit salarier un berger soit acheter du foin... j'ai préféré embaucher»

Concernant les charges structurelles, différentes tendances s'observent selon le type de conduite pastorale adoptée. Les systèmes avec peu de capital, reposant principalement sur la ressource pastorale, ne sont pas endettés et ont moins de charges liées à la mécanisation sauf si le milieu nécessite beaucoup de débroussaillage. Ce poste peut être important car il inclut le carburant, l'entretien, la location ou le remboursement des machines et des assurances. Dans un système gardé, le travail de gardiennage représente un coût important, particulièrement s'il est nécessaire d'embaucher, comparable à l'achat de fourrage lorsque le système répond à un cahier des charges où le seul fourrage autorisé est cher (comme en AB, cas de la seconde citation). Dans un système parqué, les charges principales liées au pastoralisme sont les clôtures, essentielles pour bien gérer les pressions de pâturage, et l'accès à l'eau. Ces postes sont soit un investissement soit une charge structurelle, importants selon les caractéristiques de l'exploitation: topographie, hydrographie, embroussaillage, accessibilité... Ils dépendent aussi fortement du foncier. Selon le mode de faire-valoir ou le contexte politique, les installations de points d'eau ou de clôtures s'avèrent difficiles (voire partie 3).

«pour les clôtures fixes, je ne suis pas chez moi»

De nombreux éleveurs avancent que l'éventuelle baisse de production d'un système plus pastoral est compensée par l'économie d'intrants, une stratégie économe retrouvée dans les travaux du projet Prospem (Tchakérian, 2014). Le gain en autonomie et en terme de performance économique globale peut être approché par différents indicateurs, ou plutôt leur variation:

**La marge brute par unité de production** pastorale (brebis, kg carcasse, L de lait...): la marge brute définie par le produit brut (hors prime pour s'affranchir de ses variations) diminué des charges opérationnelles est un indicateur de la performance économique de l'atelier. Mais cet indicateur, largement utilisé dans les référentiels existants, ne témoigne pas forcément d'un meilleur revenu pour l'éleveur, notamment à cause des autres charges de l'exploitation (FNCIVAM, 2013). D'autre part, il tend à uniformiser le produit. Un calcul par volume de lait ou de viande produit ne prend pas en compte les qualités, et limite le résultat à une approche spécialisée lait/viande.

**L'efficacité du processus de production** : L'efficacité traduit le degré d'autonomie globale et la valorisation des ressources et potentialités du milieu (méthode IDEA, ICAD). Elle est définie par :  $(\text{produit} - \text{intranant}) / \text{produit}$ . Les produits correspondent au montant des ventes et les intrants au montant des consommables. Cet indicateur valorise donc les systèmes économes à bas intrants, tout en prenant en compte le niveau de production. Il permet d'étudier l'économie réalisée au niveau de l'ensemble des charges au regard des variations de productions. Cependant de nombreux autres facteurs l'influencent. L'efficacité peut aussi augmenter dans un système valorisant mieux ses produits en parallèle d'une faible augmentation des charges. Il faut noter que l'**efficacité économique** d'un système est généralement approchée par le ratio Excédent Brut d'Exploitation (EBE) sur produit brut (PB). Cet indicateur peut être utilisé mais est encore plus global, et donc car inclut les aides, les taxes, le fermage...

Le **revenu**: indiqué par le Revenu Courant Avant Impôt (RCAI) est calculé dans le compte de résultat. Sur le domaine expérimental de La Fage (Larzac), le revenu a augmenté avec une meilleure gestion du pâturage sur parcours, améliorant l'autonomie alimentaire de l'élevage (Jouven, 2010). Le RCAI était révélateur car sans grandes variations des autres facteurs conjoncturels. Cet indicateur «final» reste sensible, mais avec l'avantage de prendre en compte toutes les conséquences sur les charges ou produits issus d'un changement de pratiques. Son utilisation sur le terrain pour analyser l'évolution du revenu ne doit pas se faire hors contexte (charge de travail, aides, marché...).

Les charges supplémentaires liées au pastoralisme sont principalement structurelles et dépendent des caractéristiques de l'exploitation. L'autonomie fourragère gagnée par une meilleure utilisation du parcours est le bénéfice technico-économique principal avancé par les éleveurs et la littérature. Ce gain peut être évalué à l'échelle de la parcelle dans le cadre des suivis terrain prévus dans le projet Mil'Ouv, et à l'échelle de l'exploitation, plus globalement avec les indicateurs de revenu et d'efficacité. Ces derniers ne témoignent pas de la diversité des stratégies pastorales mais les éleveurs rencontrés soulignent tous les économies d'intrants réalisées.

## 2 Les débouchés commerciaux, freins et leviers pour la conduite pastorale

La conduite du troupeau est intimement liée aux choix de commercialisation par le type de produit et les dates de commercialisation notamment, comme le montre plusieurs études (Ingrand, 2008; Nozieres, 2011). Le type de mise en marché est un élément essentiel à la rentabilité de l'élevage, or dans un contexte de marchés de la viande et du lait peu rémunérateurs, les spécificités des produits pastoraux peuvent constituer un inconvénient à leur commercialisation. Historiquement, le revenu de l'élevage se basait sur la fumure, avec la vente de migou, l'élevage étant vu au service des cultures, et aussi la laine (Aubron, 2012, Bonneval, 1987). Ces deux débouchés disparaissant avec l'apparition des engrais chimiques et l'ouverture au marché, les produits pastoraux se résument aujourd'hui au lait et à la viande. D'autres petits marchés existent: laine et fumure exceptionnellement, vente de reproducteurs ou d'agnelles, d'animaux de sport ou de loisirs surtout en équins, prestation de service d'entretien... Ils ne seront pas abordés dans l'étude car concernent peu d'éleveurs.

« aucun maquignon ne voudraient de mes raiïoles... »

Les **caractéristiques de la viande** issue d'élevages très pastoraux ne correspondent pas aux standards des filières conventionnelles. Les races rustiques souvent choisies pour leur adaptation au parcours, «*les marcheuses*», n'ont pas une conformation standard (gigot plat par exemple). Celle-ci entraîne un déclassement des carcasses, pénalisant le prix d'achat en filière longue. Dans le cas de filières plus courtes, le déficit de bouchers sachant découper ce genre de carcasse pose aussi un problème. Pour contourner ces inconvénients, une stratégie de nombreux éleveurs ovin viande notamment, est de vendre des agneaux légers (IDELE, 2013; Tchakérian, 2014). La phase d'engraissement qui suit, hors exploitation, leur fait alors perdre toutes spécificités pastorales.

L'impact de l'herbe, et par extension du parcours, est positif sur la qualité nutritionnelle de la viande mais défavorable du point de vue sensoriel des consommateurs français (Pottier, 2009). Les éleveurs ovins rencontrés précisent que le goût de la viande est plus marquée et que le gras plus jaune est mal vu. Concernant le lait, le parcours est toujours mis en avant comme positif pour la qualité. Avec un taux protéique plus important, des éleveurs transformateurs rencontrés affirment que leur rendement fromager a augmenté. De plus, plusieurs études établissent le lien entre alimentation du troupeau et qualité organoleptique du lait, souvent valorisée par des appellations. Les travaux des organismes de recherche et de développement en Massif Central parlent ainsi du «service fromager» rendu par les prairies (Zapata, J., 2014)

D'autre part, la **saisonnalité** des produits pastoraux, correspondant à l'adaptation de la conduite du troupeau aux ressources naturelles, ne permet pas toujours de valoriser au meilleur prix. Un éleveur ovin viande rencontré envisage ainsi de changer de calendrier de pâturage afin de vendre en automne, moment où le marché est plus demandeur.

De nombreux signes de qualité liés au territoire apportent une plus-value économique. Mais ces débouchés ne correspondent pas à une solution pour tous les éleveurs pastoraux car le caractère normatif d'un cahier des charges exclut de fait certaines exploitations. Il faut noter que la plupart des SIQO (Signe d'Identification et de Qualité Officiel), à quelques exceptions près, sont commercialisés

en grande surface, c'est à dire avec une demande de produits standardisés et non-saisonniers donc peu cohérents avec une démarche pastorale.

« *La vente directe est obligatoire pour valoriser* »

« *La vente, c'est pas mon truc, moi je suis éleveur* »

Les circuits courts représentent une stratégie pour valoriser les produits pastoraux et reviennent souvent dans les discussions autour du projet Mil'Ouv dans l'idée de les promouvoir. En effet, ils lèvent les contraintes de standardisation, rémunèrent d'avantage et permettent de s'affranchir des aléas du marché aval. Ils sont identifiés par un groupement d'éleveurs en plein air intégral comme un levier important pour la rentabilité de l'élevage (CIVAM Empreinte, 2008). Mais il est important de noter qu'au delà d'un choix technique, il s'agit réellement d'un autre métier que tous les éleveurs ne peuvent exercer. Ce mode de commercialisation représente aussi des contraintes: temps de travail, investissement, relations avec les transformateurs, bouchers et abatteurs locaux, ainsi que les normes et règlements d'hygiène.

Les enquêtes confirment l'importance du type de commercialisation dans le système d'élevage, et donc dans les pratiques. Pour les plus pastoraux, les caractéristiques des produits et leur saisonnalité peuvent constituer des contraintes, mais aussi des avantages selon le débouché. Aucun indicateur de qualité ou de facilité de mise en vente n'est développé ici car le projet n'a pas pour ambition un suivi aussi fin. Il reste toutefois essentiel de questionner les éleveurs sur cet aspect, et de prendre en compte les contraintes liées à leur orientation de production. D'autre part, il faut noter que quelque soit la stratégie de mise en marché, les débouchés dépendent toujours du contexte territorial. Cette échelle de communication est alors pertinente pour soutenir l'éco-pastoralisme (partie 3).

### **3 Les aides financières: bénéfiques économiques et contreparties**

« *sans les aides, on ne vit pas* »

Les systèmes pastoraux bénéficient d'aides PAC souvent essentielles pour leur viabilité économique comme le confirme la plupart des éleveurs rencontrés et la bibliographie. En élevage allaitant, celles-ci représentaient plus de 100% du revenu disponible selon le Réseau d'Informations Comptables Agricoles de 2004 (Dobremez, L., 2014).

Malgré un soutien affiché de l'Union Européenne à l'élevage extensif, certaines caractéristiques du pastoralisme constituent un obstacle à l'obtention des aides PAC. Le statut du foncier, souvent précaire, ne permet pas la contractualisation de MAE. L'ajustement du passage des troupeaux selon les conditions climatiques sur des zones non déclarées, ou un chargement minimum pour l'éligibilité pénalisant sur des parcours très pauvres, sont autant d'éléments qui mettent en évidence une difficile adéquation entre le cadre de la PAC et les pratiques pastorales. En plus des difficultés de mise en application liées à la mobilité et la diversité des pastoralismes, la reconnaissance des parcours reste mineure: « *Politiquement, la carte de France du saltus est celle de l'agriculture marginale, qui peine à être représentée dans les débats nationaux, pour diverses raisons liées à la capacité des éleveurs de dégager du temps et à la proportionnalité entre le poids politique et le poids économique des filières représentées*» (Poux, 2009). L'éligibilité des parcours boisés, pourtant élément clé du système fourrager, et sécurité face au sécheresse (UMT Pasto, 2014), montre que la voix des pastoraux n'est pas portée de manière uniforme: seules les châtaigneraies et chênaies de la zone Unesco et AOC Pélardon seront éligibles pour la période 2015-2020.

« *c'est une épée de Damoclès* »

« *on nous reconnaît, puis on nous reconnaît pas à la*

*fois, retirer des aides comme si on voulait frauder* »

Les contrôles parcellaires sont mal vécus. Au-delà du simple ressenti, ils semblent peu

adaptés au parcours: non-reconnaissance des broussailles, manque de formations des agents de contrôle pour juger de la ressource fourragère ou encore dates des contrôles non adaptées au calendrier de pâturage, donc ne permettant pas de témoigner du passage du troupeau.

*«si les gens savaient ce qu'on touche...»*

Les aides représentent aussi des coûts pour les éleveurs rencontrés: elles peuvent être vécues comme une dépendance, un assistantat pour une profession qui devrait vivre de sa production. Elles représentent une tension mentale (Dedieu & Servière, 2012), et des lourdeurs administratives. Certes, ces inconvénients sont non spécifiques au pastoralisme, mais d'autant plus pesants pour des personnes qui se sont tournées vers cette activité pour vivre *«en synergie avec la nature»*, loin de l'idée de calculer des taux de recouvrement de leur parcours ou de pucer leur brebis. De plus, les préconisations techniques peuvent remettre en cause *« le principe de liberté, de tranquillité mais aussi de savoir-faire »*, comme le souligne Eychenne (2009). Les apports de l'économie comportementale mettent en évidence un effet «d'éviction» face aux incitations financières (Rode and al. 2014). Différentes stratégies pour s'affranchir des aides se retrouvent chez les éleveurs rencontrés: la diversification ou le développement d'une autre activité professionnelle, reléguant l'activité pastorale au second plan économiquement.

*«si il n'y avait pas un salaire à côté, ça marcherait pas»*

#### **4 Les parcours, une sécurisation face aux aléas?**

On peut se demander dans quelle mesure les pratiques pastorales permettent de s'affranchir des aléas, qu'ils soient climatiques, liés aux marchés ou au contexte politique et sociale.

*«des surfaces précaires mais quasiment illimitées»*

Comme développé dans la partie précédente, les éleveurs pastoraux sont globalement très sensibles aux changements de la PAC. D'autre part, de nombreux éleveurs pastoraux pâturent des surfaces aux statuts précaires. Des aléas en terme de politiques locales peuvent remettre en question l'activité. Le statut du foncier et le rapport aux autres usagers sont déterminants pour le pastoralisme comme nous l'expliquerons en partie 3.

*« quasiment plus d'intrants, plus d'inquiétudes »*

Les élevages plus intensifs, malgré une productivité supérieure, sont les premiers affectés par une hausse de prix des intrants (FranceAgrimer, 2014). L'autonomie fourragère permise par le pastoralisme permet donc une sécurisation économique. De plus, les exploitations diminuant leur frais liés aux fourrages (entretien matériel, gazole), se sécurisent aussi dans un contexte d'augmentation du prix de l'énergie.

*« elles [les chèvres] ont mangé ce qu'elles n'avaient jamais mangé avant, elles se sont adaptées »*

Les prairies naturelles ont une plus grande résilience, mais moins de production, que les milieux plus artificialisés (Jouven, 2010). De la même manière, les milieux ouverts type parcours, par la diversité fonctionnelle des espèces présentes, semblent offrir cet avantage. La variabilité productive des parcours peut représenter un désavantage face à un milieu plus maîtrisé, surtout lorsque l'aversion au risque est importante. Cependant la souplesse d'utilisation liée à la diversité des espèces sur un parcours peut constituer un avantage, reconnu d'ailleurs comme critère pour juger de la qualité d'un pâturage dans le concours Prairies Fleuries (critère «souplesse d'exploitation et saisonnalité de la végétation»).

Les éleveurs rencontrés, qui ont connu des épisodes de sécheresse, mettent en avant l'importance de la diversité des végétations, des surfaces boisées ou plus humides, et un troupeau qui s'adapte. Une stratégie rencontrée est la mobilisation de surfaces supplémentaires, avec cette notion de

surface quasiment illimitée (citation ci-dessus). Identifiée comme une logique majeure de sécurité des élevages face au changement climatique, celle-ci est fortement liée à la valeur de mobilité du pastoralisme ( Bonnery and al., 2008, Garde and al., 2014, projet Climfourrel), une mobilité justement remise en question par le statut du foncier ou les cadres d'application des aides PAC.

## **2.2 Dimensions humaines et sociales**

*« une vie de galérien »*

*« il n'y a pas que le parcours, il y a aussi la passion »*

Au-delà de la rentabilité des systèmes pastoraux, la question se pose des conditions de vie, de la «vivabilité» de l'activité. La définition proposée par Landais (1998) distingue des facteurs endogènes au système (travail, en temps et en pénibilité, charge mentale, risques...) et des facteurs exogènes (insertion dans des réseaux de travail locaux, entraide, diversité des relations...). Même si la question de la vivabilité n'était pas explicitement posée, tous ces facteurs ont été abordés dans les entretiens, parfois déterminants dans les choix de pratiques.

### **1 Quels impacts des pratiques pastorales sur le travail?**

L'étude des élevages sur parcours méditerranéens de Jouven & al. (2010) pointe le travail comme l'un des facteurs principaux de disparition de ces systèmes alliant préservation des milieux et production animale. Le travail détermine la vivabilité et il s'agit d'un point critique de la durabilité des élevages (Jacquot and al., 2014). Le temps disponible, indicateur de vivabilité (Cournut S., Chauvat S., 2010), est principalement déterminé par le travail d'astreinte. Celui-ci est le travail non différable, journalier comme le soin aux animaux par opposition au travail saisonnier.

*« moins de foin, beaucoup moins de travail »*

*« 2h pour nourrir en bergerie contre 15 mn pour aller surveiller en parc »*

En système parqué, les éleveurs rencontrés perçoivent une diminution de la quantité de travail d'astreinte avec la mise sur parcours du troupeau en comparaison d'un travail en bergerie. Ces retours dépendent cependant des conditions d'accès aux parcours, plutôt favorables dans les deux cas rencontrés.

*« c'est une facilité de travail d'avoir un plus petit parc.  
Pas besoin d'aller chercher loin les bêtes »*

La refente de grands parcs en unités plus petites est souvent proposée pour ouvrir le milieu et à la fois améliorer la valeur fourragère. La pose d'une nouvelle clôture peut constituer un coût important, et un travail saisonnier supplémentaire. Mais cet investissement semble diminuer le travail d'astreinte dans les cas rencontrés.

*« moins de stress sur les machines, le climat... »*

*« il faut la foi pour faire ce métier »*

En basant l'alimentation de leurs animaux sur le pâturage, à la place du fourrage, le temps de travail lié aux cultures des éleveurs rencontrés a diminué. Il s'agit aussi d'une amélioration qualitative car la production fourragère représente une charge mentale et est parfois considérée comme peu agréable. La surveillance au parc peut être considérée comme *«de la ballade»*. Les inconvénients mis en avant lors des entretiens concernent les travaux saisonniers de réouverture de milieu, qui peuvent être particulièrement dangereux.

*« une passion depuis tout petit »*

*« un travail dur, physique et soutenu »*

Quant au gardiennage, il représente sans aucun doute un travail d'astreinte important. Pourtant il s'agit d'un choix, d'une passion comme le mettent en avant les bergers rencontrés. De plus, des leviers permettent de soulager cette astreinte. La pratique de la transhumance représente une pause importante dans le rythme de travail, remise en cause par la présence du loup dans certaines estives.

Le travail collectif permet aussi de dégager du temps et de soulager le corps, les associés se relayant pour la garde. Mais s'associer ou salarier n'est parfois pas évident. Il faut trouver un partenaire acceptant les conditions proposées et partageant sa vision de l'élevage, ou pour les bergers, faire face aux difficultés d'application du droit général du travail à ce métier si particulier (Garde and al., 2014). D'autre part, l'installation de parcs mobiles est une solution, dans la mesure où la sécurité du troupeau est assurée (vol, dégradation...).

Peut-on quantifier les coûts et bénéfices en terme de travail que peuvent apporter des pratiques éco-pastorales? La définition d'indicateurs simples pour le suivi d'impact du projet Mil'Ouv reste délicate, surtout pour des dimensions aussi complexes. Le travail se rapporte à de nombreux domaines tels que la sociologie, l'ergonomie, la médecine... (Maldelrieux et Dedieu, 2008). Différents outils permettent de décrire plus objectivement les conditions de travail sur l'exploitation. Le *bilan travail* développé par l'IDELE et l'INRA, permet une approche globale tout en mesurant précisément le temps disponible. Jacquot and al. (2006) ont aussi développé une méthode comprenant 40 indicateurs, spécifiques aux élevages de montagnes. Mais ces outils semblent trop lourds à utiliser à la vue des moyens attribués au suivi. Quant à la méthode IDEA, 3 indicateurs simples d'évaluation sont proposés: l'intensité de travail, la qualité de vie et l'hygiène, et la sécurité (annexe 5). Ceux-ci pourraient être utilisés, mais ne révèlent pas tous les bénéfices ou inconvénients. Au final, il paraît nécessaire d'en discuter avec l'éleveur, en prenant en compte ses objectifs de temps et de conditions de travail. Les outils pour quantifier présentés peuvent être utilisés si l'éleveur souhaite s'intéresser particulièrement à cette dimension, mais pas de manière systématique.

## 2 La vision du monde professionnel et du métier

La richesse des relations et l'insertion dans les réseaux professionnels constituent des facteurs de vivabilité identifiés par Landais (1998). De plus, l'étude des trajectoires d'élevages en transition vers des systèmes plus économes et autonomes a montré l'importance de l'insertion dans un groupe d'échanges de pratiques (Coquil and al., 2013). Que ce soit par les pairs ou par d'autres professionnels du monde agricole, les entretiens ont mis en évidence l'influence de l'entourage de l'éleveur.

« *ils m'ont dit: ton système ne pourra jamais marcher* »      « *le pastoralisme est vu comme peu technique* »

Par son adaptation à des conditions ultra locales, une diversité des savoirs écologiques et empiriques, les pratiques pastorales se prêtent moins au référencement chiffré. Elles souffrent d'une vision peu technique, malgré un pilotage parfois très fin, mais non formalisé, des pâtres. Moneyron (2003) parle d'*éco-savoirs* pour les bergers transhumants. Outre la difficulté de quantifier, cadrer les savoirs pastoraux, la vision passéiste peut aussi s'expliquer par l'historique de la modernisation de l'agriculture. La maîtrise sur la nature, par le travail de l'homme, est considéré comme un critère d'évolution (Dupré and al., 2015). À l'encontre de la « *la nécessaire révolution fourragère* » prônée par les agronomes (Chazal & Dumont, 1954), le pastoralisme s'est retrouvé considéré comme de la simple cueillette.

Une vision de cette activité comme étant peu compétitive peut expliquer un déficit de soutien. De plus, si l'éleveur vise aussi une commercialisation en circuits courts, le manque de références les concernant (Le Velly, 2014) peut expliquer des difficultés d'accompagnement de ces projets hors cadre.

« *un bon berger, ça ne clôture pas* »      « *peur de mal faire* »  
« *catalogué et pénalisé* »

Le travail permet tout autant de produire que de se produire (Dejours, 1998). Il contribue à construire son identité, les chercheurs en sciences sociales l'ont souligné dans le cas de l'élevage, Pégaz-Fiornet utilise ainsi le terme de *métier-identité* pour les bergers (2010). La vision des pairs est déterminante des pratiques, et des réseaux d'éleveurs peuvent permettre un accompagnement (CIVAM, AVEM, syndicat de races menacées, CETA « de l'herbe au lait »...). Le projet Mil'Ouv, par

l'animation d'ateliers techniques, a pour objectif la pérennisation par les éleveurs de groupes d'échange sur l'éco-pastoralisme. Ceux-ci seraient une structure sociale rompant l'isolement cognitif et favorisant la diffusion d'innovations.

Pour le suivi d'impact, il serait possible d'établir une gradation de réponse face à une question comme «Comment les éleveurs de votre entourage / le monde professionnel considère votre travail?». L'utilité d'un tel indicateur ne semble pas assurée. IDEA propose aussi deux indicateurs se rapportant à cette dimension: «isolement», qui dépasse le seul monde professionnel, et «formation», pour déterminer si l'agriculteur suit des formations, lui permettant d'évoluer dans son métier.

Les entretiens et la bibliographie montrent la pertinence de s'intéresser aux réseaux professionnels des éleveurs pour comprendre leurs pratiques, et aussi les barrières liées à une vision négative du pastoralisme. Il n'est pas paru pertinent de définir des indicateurs pour suivre l'impact sur cette dimension, notamment parce que ce point est déjà abordé dans le diagnostic Mil'Ouv (annexe 4).

### 3 Éthique et société

*« Le bien être des bêtes, ça se voit quand elles sont dehors.  
C'est difficile à expliquer mais c'est dehors. »*

*« arrêter de serrer les agneaux en bergerie pour engraisser, engraisser... »  
« les vaches sont moins nerveuses »*

Un bénéfice soulevé par les éleveurs est le bien être de leurs animaux. Il s'agit d'un bénéfice très subjectif, fortement lié à la sensibilité personnelle et qui est sujet à controverse. En effet, lors d'entretiens, au moment d'aborder la reconnaissance du travail bien accompli, certains s'exprimaient sur les éleveurs *«qui abandonnent leurs bêtes sur parcours»*. Au-delà de toute maltraitance manifeste, un système en plein air intégral par exemple, peut être perçu comme inhospitalier: les animaux n'ont pas accès à un abri, le terrain peut représenter des dangers... Il est montré que la majorité des éleveurs évalue le bien être de leurs animaux selon des critères communs que sont la qualité de leurs relations avec eux, la qualité des relations entre congénères et leur niveau d'autonomie notamment (Porcher, 2004). Ceux-ci se retrouvent dans les entretiens. Les indicateurs mis en avant par les éleveurs pour affirmer que leurs animaux sont mieux avec des pratiques plus pastorales sont: moins de nervosité, constatée par le comportement des animaux qui se tapent et se bousculent moins, et plus d'autonomie des animaux hors stabulation.

Le parti pris ici est de ne pas proposer d'indicateur, ni d'auto-évaluation comme le suggère la méthode IDEA. Le bien-être des animaux reste une question très subjective, non essentielle au suivi d'impact du projet Mil'Ouv. Il est seulement important d'aborder ce point avec les éleveurs accompagnés, et de le prendre en compte dans l'accompagnement. En effet, l'objectif des éleveurs est que la sensation de bien-être de leurs animaux soit la plus durable et la plus fréquente possible (Porcher J., 2004). La relation de l'éleveur avec ses animaux est donc déterminante de sa conduite et constitue une motivation majeure du travail en élevage (Fiorelli and al., 2007).

*« un bien fou à la nature »*

Des éleveurs rencontrés avancent des valeurs environnementales fortes. Elles peuvent constituer une motivation fondatrice du projet d'installation ou un bénéfice perçu suite à un changement vers plus de pastoralisme.

*«les chasseurs, ils m'ont dit merci: sinon ils ne passeraient pas»*

«la mairie m'a accueilli à bras grands ouverts»

Comme nous le verrons en partie 3, le contexte local est déterminant pour l'activité de l'éleveur, notamment pastorale, car cette pratique mobilise de plus grandes surfaces. En effet, celles-ci sont généralement le support de nombreux autres usages.

Les entretiens et la bibliographie ont permis d'identifier sept dimensions à la fois influentes et impactées par les pratiques pastorales: **les performances technico-économiques, la commercialisation, les aides, la sécurisation, le travail, la vision des pairs et l'éthique.** Celles-ci sont interdépendantes, mais ce découpage permet à la fois de savoir où porter le regard sur l'exploitation pour étudier les coûts et bénéfices socio-économiques ainsi que les motivations avancées par les éleveurs, tout en répondant aux questions formulées dans la mission (annexe 6). Les résultats valident aussi le choix de s'intéresser aux dimensions autres que économiques, même si celles-ci se prêtent moins à la définition d'indicateurs. L'illustration 2 présente une synthèse de l'approche proposée pour le suivi d'impact auprès des éleveurs.

**Critères à aborder pour le suivi début/fin de projet:**

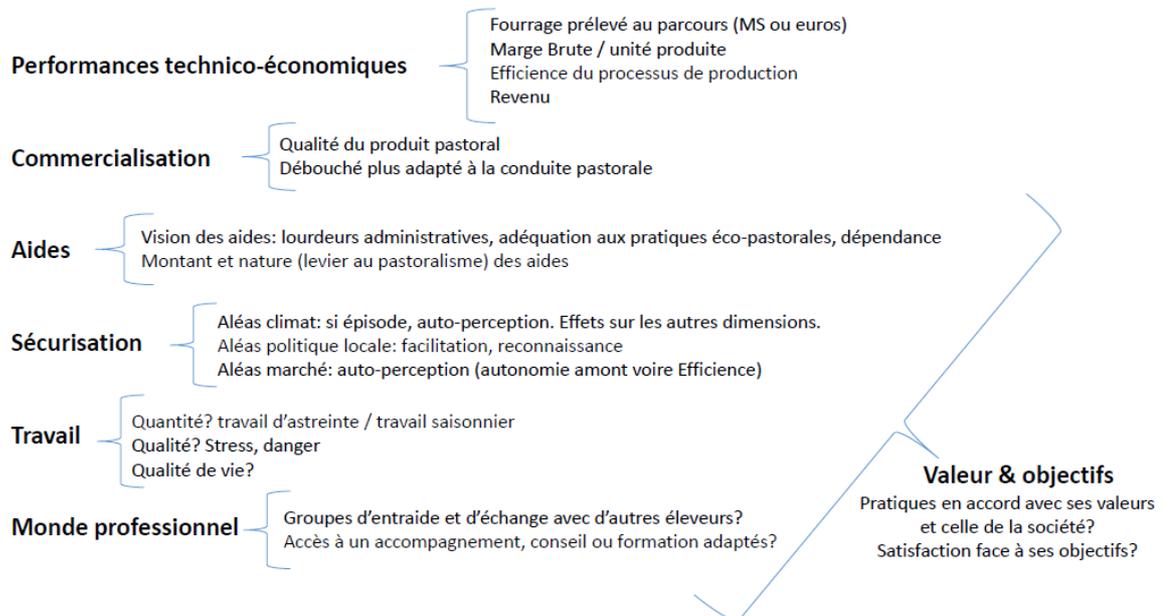


Illustration 2 : Fiche synthèse pour le suivi de l'impact socio-économique des actions d'accompagnement auprès des éleveurs du projet Mil'Ouv

### 2.3 Exemple d'une trajectoire vers plus de pastoralisme

Sur le Causse de Larzac aveyronnais, l'exploitation X a connu depuis plus d'une dizaine d'années des adaptations permettant une meilleure utilisation des parcours pour la production de lait, transformé en Roquefort. L'exploitation, transmise depuis plusieurs générations dans la famille, est constituée d'un troupeau de 570 brebis. Au centre de l'exploitation, le bâtiment avec salle de traite est entouré aujourd'hui de 70 ha de parcours, 80 de prairies et 50 de céréales. A quelques kilomètres de là,

220 ha de parcours sont utilisés sur du foncier indivis, destinés à l'usage pastoral.

Historiquement, le troupeau était gardé et lors de la reprise, un système de parcs clôturés autour du bâtiment se met en place. Les **aides à l'installation** (DJA) d'un troisième associé permettent la construction d'un bâtiment supplémentaire dans les 220 ha de parcours plus éloignés. Le milieu est alors valorisé par un troupeau viande, en plus du troupeau laitier qui reste à proximité du siège d'exploitation. Le troupeau viande s'arrête 6 ans plus tard. Le troupeau laitier s'agrandit et ces parcours sont alors utilisés pour les brebis taries, entraînant une **charge d'alimentation et de travail** en moins pour nourrir ce lot. Par la suite, une attention particulière a été portée sur ces 220 ha de parcours: découpage en plus petits parcs qui permet d'optimiser l'utilisation de ces ressources supplémentaires tout en préservant les milieux remarquables de pelouses sèches. L'investissement important pour clôturer a été soutenu par une **MAEt**, accompagnée par le **PNR** des Grands Causses et la Chambre d'Agriculture. Grâce au refend de la parcelle, la pression de pâturage instantanée est plus forte, les animaux trient moins et impactent les zones qu'ils auraient tendance à délaisser s'ils étaient lâchés dans une plus grande surface. L'embroussaillage est dans ce cas mieux maîtrisé, assurant la conservation des pelouses ouvertes en bon état.

A ces évolutions, s'ajoute la mise sur parcours des agnelles qui a aussi permis d'augmenter la part de pâturage dans l'alimentation, en arrêtant l'affouragement en bergerie. Ces dernières ont en plus un meilleur comportement alimentaire sur les parcours en grandissant. L'élevage fait vivre une famille et un tiers du chiffre d'affaire est constitué par les aides PAC malgré la bonne rémunération du lait par la filière Roquefort. En une dizaine d'années, le système a diminué ses achats de fourrage de plus de 80%, augmenté le nombre de brebis et le volume de lait produit grâce aux milieux semi-naturels utilisés. Une évolution que l'éleveur fait partager dans sa vision des parcours *«comme une véritable ressource»*. Les changements effectués sur cette exploitation sont résumés dans l'illustration 2.

#### Cas élevage Roquefort: vers l'autonomie alimentaire par l'utilisation des parcours

Surface de l'exploitation (constante): 50 ha de céréales, 80 de fourrages, 70 ha de parcours proches et 200 ha plus éloignés

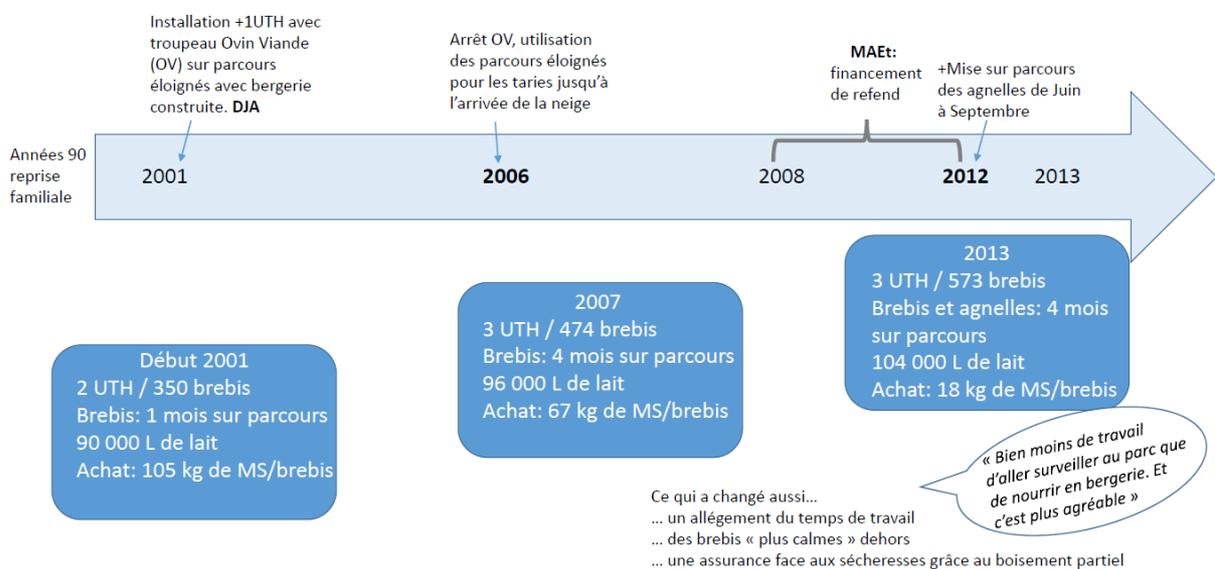
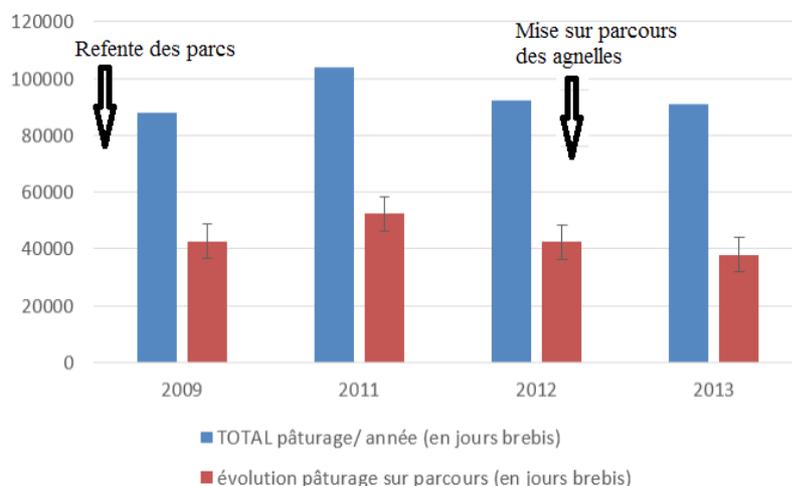


Illustration 3: trajectoire d'un élevage ovin lait enquêté

Cette illustration permet de visualiser les grandes étapes de cette trajectoire. Cependant les changements restent progressifs et soulignent que le système de l'exploitation agricole est un **système dynamique**. Les leviers utilisés sont financiers: DJA et MAEt; et techniques: mise sur parcours des

agnelles et des taries. Même si les motivations pour implémenter ces pratiques n'ont pas été clairement identifiées, les bénéfices en termes d'économie de temps de travail et de charges d'alimentation sont mis en avant par l'éleveur.

Le registre précis tenu par l'éleveur de ses zones pâturées entre 2009 et 2013 a permis de calculer l'indicateur de fourrage prélevé sur parcours, en jour brebis. Les résultats sont présentés dans le graphique 1.



Graphique 1: évolution des journées de pâturage, indicateur de fourrage prélevé sur parcours.

Source: Launay Fabienne

Le gain offert par les parcours pour l'alimentation du troupeau ne semble pas être traduit par l'évolution de l'indicateur sur cette période. Plusieurs raisons peuvent l'expliquer. Tout d'abord la difficulté même de calcul: nous avons dû retirer le pâturage des parcours comportant des zones de cultures (prairies ou céréales) pour distinguer le temps passé exclusivement sur parcours (en rouge). Mais l'évolution du pâturage total (en bleu), incluant ces surfaces, n'augmente pas non plus particulièrement. Un effet année avancé par l'éleveur semble expliquer cette stagnation. Des conditions météorologiques ont favorisé la production de fourrage et ont incité à rentrer le troupeau, un critère de retour en bâtiment étant l'arrivée de premières neiges notamment.

Cet exemple est révélateur des difficultés de chiffrer les bénéfices et coûts de l'adoption de pratiques éco-pastorales. Les approximations de calcul effectuées font écho aux caractères moins quantifiables du pastoralisme: comment distinguer l'alimentation qui vient exclusivement du parcours lorsque la pratique de l'éleveur est d'utiliser des surfaces mixtes? Isoler le seul changement de conduite sur parcours reste compliqué. Quantifier son impact est difficile même sur la seule dimension technico-économique qui se prête d'avantage à une analyse quantitative. De nombreux facteurs jouent sur les indicateurs, même celui pris ici pour exemple qui ne dépend pourtant ni des aides, ni d'autres ateliers, ni du prix du marché etc. De plus l'accès aux données ne permet pas de calculer tous les indicateurs. La durée du projet au regard des impacts à étudier, est aussi un élément qui amène à questionner la méthode. Ils seront développés en partie 4. Mais au-delà du suivi d'impact, la trajectoire de cet éleveur reste remarquable pour le projet Mil'Ouv, par les leviers mobilisés et par sa perception des gains en terme de travail, de bien-être animal et de sécurisation face aux intrants.

Les tests pour évaluer l'impact de pratiques éco-pastorales montrent les limites des indicateurs. De plus, selon le système et la sensibilité de l'éleveur, toutes les dimensions ne

sont pas pertinentes à étudier et ne se prêtent pas toujours à la quantification. L'approche synthétisée dans l'illustration 2 constitue d'avantage une base que l'accompagnateur peut s'appropriier selon la situation. Les moyens opérationnels (nombre d'éleveurs suivis, temps de traitement et de prise de données...) qui seront alloués pour les suivis pourront permettre l'évaluation des indicateurs, proposés ou basés sur les méthodes d'évaluation citées. Mais les biais et la durée restreinte pour observer les impacts questionnent l'efficacité d'un tel type de suivi à la vue de son coût de mise en œuvre. Se pencher spécifiquement sur les dimensions qui intéressent l'éleveur permettrait de l'impliquer dans la prise de données et de favoriser un échange sur ces impacts tout en allégeant sa sollicitation.

D'autre part, les retours des éleveurs montrent l'importance du **contexte territorial**, qui représente à la fois des contraintes et des opportunités. Le tissu professionnel, les filières sur le territoire et le contexte politique local sont déterminants de la pérennité des pratiques écopastorales.

### **3 Diversités des actions collectives de soutien au pastoralisme: entre enjeux de territoire et contraintes des éleveurs**

*« Les enjeux de la pérennité du pastoralisme en France sont sans doute technico-économiques. Mais ils sont aussi fortement humains et sociétaux. »*

Brisebarre, 2009

En plus d'un travail de communication indispensable, voire de concertation, les projets de soutien au pastoralisme répertoriés mettent en évidence deux objets de l'action: le foncier et les filières. Un récapitulatif des projets étudiés est disponible en annexe 3.

#### **3.1 Agir sur le foncier, déterminant de l'activité pastorale**

Comme nous l'avons vu précédemment, l'accès à la terre est une préoccupation récurrente dans les entretiens. La contrainte foncière a été identifiée par des acteurs rencontrés, et dans différentes études, comme un frein majeur à l'activité pastorale (en Cévennes: Pailleux & Dedieu, 2010, en Corbières: Sany, A., 2013).

#### **1 Les outils d'orientation de l'usage des sols et de préservation des terres**

Les **documents d'urbanisme** influent fortement les activités agricoles. Plan Local d'Urbanisme (PLU), Plan d'Occupation du Sol (POS) ou carte communale, qui rentrent dans les cadres fixés à plus grandes échelles, Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) notamment, orientent l'usage du sol selon les projets politiques des élus communaux. Ils définissent des zonages, en précisant éventuellement une vocation pastorale avec un sous-zonage peu utilisé, «p» pour pastoral. Le règlement des zonages est le facteur déterminant pour le pastoralisme. Il peut empêcher l'installation de bâtiments, d'aménagements pastoraux, ou freiner les travaux de réouverture de milieu lorsque les contraintes de cette activité ne sont pas prises en compte.

Face à l'artificialisation croissante des sols français, des outils spécifiques de **préservation de terres agricoles** existent. Il s'agit notamment du PAEN (périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains) et des ZAP (Zones Agricoles Protégées). Ceux-ci peuvent être utilisés pour soutenir un projet pastoral, comme à Sadirac (33). La mairie a intégré au PLU une ZAP pour appuyer l'installation d'un troupeau de 300 brebis. Cette opération a pour but d'entretenir les friches, de les préserver de l'urbanisation et de conserver leur éventuel potentiel viticole (ADEAR L-R, 2008).

Les plans d'urbanisme et les outils de préservation des terres agricoles favorisent le pastoralisme seulement si ce dernier fait partie intégrante du projet. Un risque de **mise sous cloche** existe, en interdisant tout aménagement ou construction. À Saint Guilhem Le Désert (34), le règlement en zone N limite l'aménagement de points d'eau adaptés au troupeau, freinant ainsi la dynamique de redéploiement pastoral (source: Chambre Régionale d'Agriculture L-R). Ce règlement a sûrement été mis en place pour se protéger de toute construction abusive, dans un contexte où l'enjeu paysager et touristique est important.

Historiquement les plans d'urbanisme sont pensés pour l'emprise urbaine. La prise en compte des enjeux naturels et agricoles se fait encore progressivement et à la faveur de contextes locaux favorables, malgré les outils de préservation et les lois de «verdissement» comme le Grenelle 2. A ces documents de planification pensés par des urbanistes, peut s'ajouter le manque de connaissances des décideurs concernant les enjeux agricoles. Ainsi les zones destinées à l'urbanisation peuvent se retrouver sur les seules terres mécanisables, ciblées pour leur faible pente et leur position historique aux abords du village. Les dernières possibilités de produire foin ou céréale, parfois indispensables au système fourrager, disparaissent alors avec l'extension du village.

Entre projet politique, pression foncière ou manque de compétences des acteurs concernés, les outils urbanistiques peuvent aussi constituer de réels obstacles à l'activité agricole en générale, et au pastoralisme en particulier. Ce dernier fonctionne notamment avec le pâturage de milieux dits semi-naturels. Il donne alors un usage agricole à des zones naturelles, dites «N» dans les PLU, et parfois protégées pour cette vocation. Les documents d'urbanismes constituent donc un enjeu de communication majeur envers les élus, décideurs finaux, pour le projet Mil'Ouv. Cet axe a d'ailleurs été identifié lors de la journée d'échange du 18 Juin 2015 à destination des administrations. Les services fonciers de la chambre d'agriculture sont déjà impliqués auprès des élus sur cette thématique. Les Groupes de Travail Urbanisation et Agriculture sont des espaces privilégiés pour sensibiliser et impliquer en amont les décideurs. Il paraît essentiel de prendre en compte le pastoralisme, et d'intégrer les éleveurs, au plus tôt. En effet il est plus difficile d'agir durant la procédure de définition des documents d'urbanisme, *«un réceptacle de toutes les législations et demandes»* (source: service foncier chambre d'agriculture 34). Le pastoralisme s'insère alors dans le projet de territoire et tous les cadres s'y réfèrent: Schéma de COhérence Territoriale (SCOT), Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE), Plans Climat-Énergie Territoriaux (PCET) et Charte de territoire (communautés de communes du Lodévois Larzac, Causses Aigoual, Charte de la montagne basque...).

## **2 Accompagner les éleveurs dans leur démarche administrative**

*«pour le permis de construire de la bergerie, ça a été un peu dur...»*

Les règlements d'urbanisme peuvent donc représenter des freins à l'activité. À ceux-ci s'ajoutent d'autres cadres: Réserve Naturelle, Natura 2000, Espace boisé classé... Au-delà des conditions liées à la construction, ils peuvent déterminer des modalités d'interventions comme le brûlage dirigé ou le débroussaillage. La superposition des règlements représente une contrainte croissante en terme de démarche administrative, avec la multiplication des interlocuteurs pour instruire les dossiers. Comme présenté en partie 2.1.3, certains éleveurs soulignaient les lourdeurs administratives liées aux aides PAC. Les demandes d'autorisations pour la construction ou certaines interventions peuvent donc représenter une contrainte qui s'ajoute à celles déjà liées à l'activité

d'élevage.

Certaines structures appuient les éleveurs face à la complexité des cadres réglementaires présents sur le territoire. Celles-ci sont spécifiques au pastoralisme, comme la cellule Montagne Pastoralisme de la Chambre d'Agriculture 31 ou le Service d'Utilité Agricole Moyenne Montagne Élevage, ou liées à un statut de protection particulier, comme le PNC ou les Réserves Naturelles. Ce sont aussi parfois des structures non spécialisées qui prennent en charge cette question, comme le CPIE des Causses Méridionaux, pour soutenir le pastoralisme sur son territoire. Plusieurs éleveurs rencontrés témoignent de l'importance d'avoir de bonnes relations avec les décideurs locaux et des facilitations administratives. L'accompagnement proposé n'est donc pas le même partout. Lors de la journée d'échange Mil'Ouv du 18 Juin 2015 à destination des administrations, un agent du PNC a exprimé la dissymétrie d'accompagnement: «*dans ce cas, il (vous) faudrait un parc!*» pour accompagner un projet de construction de bergerie sur une zone classée, répondant à des normes spécifiques, mais ne bénéficiant pas des moyens d'accompagnement d'un Parc National.

On peut se demander si la présence d'une structure facilitatrice est toujours gage de solution. Dans le cadre du site classé du Salagou, le Syndicat Mixte de Gestion a proposé les services d'un architecte conseil aux agriculteurs. Malgré sa présence, le constat semble être fait que les démarches pour construire demeurent encore longues et complexes (source: service foncier chambre d'agriculture 34). Un élément souligné par les acteurs rencontrés, et retrouvé dans les projets étudiés (annexe 3), est la durée des projets fonciers. Il s'agit d'une contrainte pour l'éleveur, pour lequel les délais administratifs ne correspondent pas à son activité. Une contrainte aussi pour les collectivités, car il est nécessaire de disposer d'une structure animatrice solide. Les projets étudiés peuvent durer plus d'une dizaine d'années et sont alors portés par des syndicats mixtes.

La multiplication des dispositifs de protection, dans un cadre de concertation discutable avec les éleveurs, semble freiner l'activité pastorale. Ils peuvent être suivis de la mise en place de structures accompagnatrices, mais leur appui parfois indispensable peut être remis en question, surtout dans un contexte de baisse des fonds publics.

### **3 Mettre à disposition du foncier**

Le **bâti**, qu'il soit pour accueillir le matériel, le troupeau, ou l'éleveur représente un déterminant de l'activité. L'implantation d'un bâtiment d'élevage et d'un logement à proximité de l'activité ont été identifiés dans les Corbières comme une préoccupation principale des éleveurs (Sany, 2013).

Les collectivités peuvent agir de nombreuses manières. D'abord en amont, avec les documents d'urbanisme comme expliqué précédemment, mais aussi en menant des politiques actives d'acquisition. Les fermes communales sont par exemple propriété de la mairie, acquise ou construite pour développer une activité pastorale. Quant aux ferme-relais, elles favorisent l'éleveur sur le long terme car il finit par acquérir le bien. L'investissement de la mairie est remboursé par le loyer de l'agriculteur. L'acquisition ou la construction est possible en s'associant à d'autres acteurs: les SAFER, Terre de Liens, les départements via les ENS, les régions, l'État et l'Europe pour le financement... Il s'agit d'investissements importants mais qui peuvent porter leur fruit, comme en témoigne l'expérience de la ferme-relais de Veyreau. Malgré des réticences de certains habitants face aux montants engagés, les habitants de cette commune rurale ainsi que la municipalité tirent un bilan positif, notamment grâce à l'école maintenue par l'arrivée de nouvelles familles (Wampfler B., 1994).

La distance entre le logement et le lieu de travail est déterminante pour l'activité. Au-delà d'un confort de travail et d'une économie de transport, la proximité est importante pour le suivi du troupeau et sa sécurité. Mais l'accès au logement peut être difficile dans les zones aux loyers chers, comme le péri-urbain ou le littoral. Pour répondre à cette contrainte, la commune de Vendres, dans le cadre du projet pastoral du Delta de l'Aude, a fourni un logement à bas loyer pour permettre l'installation de l'éleveur.

Concernant l'**accès aux terres**, le foncier communal peut être mis à disposition d'éleveur pour être pâturé, comme le font de nombreuses mairies actuellement (Saint-Bauzille-de-Montmel (34), Comigne (11)...). Beaucoup de terrains pauvres, parcours historiquement destinés à la garde d'un troupeau collectif, appartiennent aux mairies. Ils peuvent faire l'objet d'un contrat, qui permet d'en assurer l'usage à l'éleveur. La durée du contrat est déterminante: 2 ou 3 ans paraît faible pour un éleveur quand il s'agit d'adapter un troupeau, de s'y investir pour ouvrir le milieu tout en améliorant la valeur pastorale. Une durée inférieure à 5 ans ne permet pas de contractualiser une Mesure Agro-Environnementale. Les communes peuvent se faire accompagner pour la gestion pastorale par les Chambres d'Agriculture, les CEN et d'autres structures présentes localement avec des leviers financiers divers comme le montrent les projets rencontrés (annexe 3): taxe d'aménagement via les politiques départementales sur les espaces naturels sensibles (ENS), fonds européens, programmes locaux spécifiques (Terra Rural, plan pastoral territorial, Plan de Soutien Économie de Montagne), mesures compensatoires...

Le pastoralisme est aussi présent sur des propriétés privées individuelles, statut majoritaire des terres agricoles et naturelles. Si le propriétaire est sensibilisé, la mise en place de convention de pâturage peut se faire très rapidement (même plus rapidement que sur du foncier public – Ralambondrany, 2014). La mobilisation de foncier privé peut s'avérer indispensable à la cohérence des zones de pâturage pour l'éleveur. En effet, une contrainte importante du pastoralisme est l'accessibilité des parcelles et les conditions de mouvement du troupeau. La mosaïque des propriétés s'accorde mal avec le passage des troupeaux comme le souligne les éleveurs, qui se retrouvent souvent démunis face à l'important travail d'animation foncière. Les propriétaires sont parfois disparus ou injoignables, d'autres ne sont pas enclins au passage du troupeau. Ces derniers peuvent avoir une **vision négative** de l'impact sur le milieu, peu disposés à autoriser un nouveau venu. Ainsi l'accès à de nouveaux parcours est jugé quasiment impossible pour quelqu'un qui n'est pas de la région en Cévennes (Paillex & Dedieu, 2010). Un éleveur ardéchois rencontré a mis une dizaine d'années après son installation hors cadre familial avant d'obtenir l'accord de certains propriétaires. Ceux-ci ont été convaincus par le sérieux de son projet et l'effet du troupeau sur les autres propriétés: recul de l'embroussaillage, anciens arbres non dégradés, accessibilité... D'autre part, une forme de **rétenion foncière** explique aussi les refus au passage de troupeau, ou à toute officialisation d'un accord, comme le témoigne cet éleveur *«les terrains ont pris de la valeur par rapport au tourisme, ça change la mentalité des propriétaires»*.

Les lois pastorales de 1972 ont mis en place différents outils pour simplifier le rapport éleveurs / propriétaires. L'Association Foncière Pastorale -pour réunir les propriétaires- et le Groupement Pastoral -pour réunir les éleveurs- permettent la contractualisation entre les deux structures représentantes, diminuant le nombre d'interlocuteurs. Ces outils sont largement utilisés, comme pour le projet pastoral du site de La Dent Du Rez (07), mais nécessite un accompagnement important. La personne en charge du dossier à la Chambre d'Agriculture témoigne *« d'un gros travail d'animation »*, surtout avec la nécessité d'un accord du préfet pour créer l'AFP, la zone n'étant pas identifiée comme pastorale.

Les acteurs du pastoralisme ont bien compris cet enjeu. La Chambre d'Agriculture du Gard interpelle les collectivités en publiant une plaquette *«Décideurs, à qui confiez-vous la gestion de votre territoire?»*. Dans le cadre d'un projet d'aménagement des espaces ruraux, (Terra Rural, mis en place par la Région L-R), plusieurs intercommunalités cévenoles ont construit une plaquette pour sensibiliser propriétaires et élus à l'accès au foncier agricole. Le CEN L-R s'associe cette année avec la Chambre d'Agriculture pour proposer un service de sécurisation foncière, dans le cadre de la mise en œuvre de la PAC, car le déficit d'accords officiels des propriétaires est un frein à la contractualisation de MAEc. Dans l'Hérault, la communauté de communes du Lodévois Larzac communique auprès des propriétaires privés via des réunions publiques, et avec la publication d'un guide de mise à disposition du foncier agricole.

Que ce soit pour le bâti ou l'accès à la terre, différents documents présentent les outils

fonciers, récemment le guide Terre de Liens (2013). Les structures qui accompagnent les éleveurs sont finalement aussi amenées à faire un travail d'animation foncière, quand elles en ont les moyens. Dans d'autres cas, ce sont des élus qui jouent ce rôle en contactant les propriétaires, comme à Saint Bauzille de Montmel ou Saint Jean de La Blaquièrre (34). Leurs motivations s'expliquent par les bénéfices que le pastoralisme pourrait apporter à leur territoire: gestion incendie, maintien d'une activité agricole, entretien des friches... mais la réussite de tels projets semble conditionner à l'accord des propriétaires pour le passage de troupeau.

#### **4 La propriété privée, une limite au développement du pastoralisme sur le territoire?**

*« pour les propriétaires, je me débrouille, je les laisse rouspéter »  
« on nous donne l'accès au pâturage, alors si on vient discuter... on peut nous l'enlever! »*

En France, le foncier pastoral a conservé dans certaines zones, comme les estives pyrénéennes, un statut bien particulier de gestion collective: propriété domaniale, syndicale (indivis)... où l'accès à la ressource pastorale est toujours garantie aux éleveurs. Il s'agit d'une particularité de certains espaces pastoraux, où le droit d'usage pastoral est préservé par des chartes anciennes, la jurisprudence ou simplement par usage coutumier (Eychenne, 2014). Mais le reste du territoire français définit les rapports au foncier par la propriété privée: a priori le propriétaire a tous les droits sur sa chose *usus, fructus et abusus*. Or les valeurs de mobilité et de saisonnalité du pastoralisme semblent difficilement s'accorder avec ce régime. La stratégie des pâtres d'utiliser des surfaces supplémentaires lorsque le climat les y contraint ou la transhumance se confronte au morcellement de l'espace et à l'obligation administrative croissante de déclarer ses surfaces. La sécurisation du foncier par un accord formel avec le propriétaire est essentielle mais peut représenter des démarches lourdes (création d'une AFP) même si plusieurs formes de contrats existent (guide des outils, Communauté de Communes du Lodévois et Larzac, 2014).

De nombreux acteurs du territoire (élus à Montaud et Saint Jean de la Blaquièrre dans l'Hérault, Pays Corbières Minervois dans l'Aude, cellule d'animation du captage prioritaire à Lezan dans le Gard...) s'investissent aux côtés d'éleveurs pastoraux pour débloquer du foncier. Ils sensibilisent des propriétaires, appuient les démarches pour autoriser le passage du troupeau, ou tentent de récupérer les terres laissées à l'abandon. Ces initiatives mettent en évidence qu'un projet de territoire lié au pastoralisme peut se trouver contraint par le régime de propriété privée. En Cévennes, l'expérience récente du Pacte Pastoral Intercommunal (PPI) semble apporter une solution sur un espace où le pastoralisme est reconnu à plusieurs titres: loi Montagne, Parc National des Cévennes, bien Unesco... Après avoir repositionné cette pratique comme structurante pour le territoire, le pacte propose la mise en place d'une «servitude pastorale». Celle-ci autorise le libre passage et pâturage des troupeaux sur les terrains non clos dans la mesure où aucun préjudice n'est causé. La Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes Terres Solidaires signataire du pacte pose alors un fondement juridique et politique pour appuyer les actions en faveur du pastoralisme.

Le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique publie en 2010 ce constat: *«bien que la plupart des systèmes pastoraux reposent sur des terres communautaires, la mise en place de titres de propriété fonciers individuels peut permettre d'établir des systèmes pastoraux productifs et durables. Cependant, les exemples de conversions réussies de terres communautaires en régimes fonciers individuels sont rares»*. Malgré la reconnaissance de l'élevage extensif par les institutions, le foncier est une préoccupation croissante pour les éleveurs. L'étude du droit foncier à travers le monde témoigne de la valeur attribuée au pastoralisme dans les sociétés (Barrière, 2015) et soulève donc une tension entre soutien à cette pratique, au bénéfice du territoire, et droit de propriété, tel qu'il est aujourd'hui appliqué.

Par leur rôle dans l'aménagement du territoire et la planification urbaine, les collectivités territoriales peuvent soutenir le pastoralisme. Au-delà de son intégration dans le projet de territoire, des collectivités mènent des politiques actives pour favoriser l'activité pastorale comme la construction de bergeries relais ou l'accompagnement des éleveurs face à la complexité administrative. Les outils fonciers ont été testés, et il faut noter qu'en plus d'une implication forte des élus, ces projets requièrent souvent des financements ainsi que des compétences multiples, notamment pour la phase d'animation foncière. Celle-ci est nécessaire pour sensibiliser les propriétaires, afin de construire un territoire de pâturage cohérent pour l'éleveur. Mais la reconnaissance officielle du droit de passage du troupeau reste au bon vouloir du propriétaire, le soutien au pastoralisme se trouve alors conditionné par le régime de la propriété privée.

### **3.2 Agir sur les filières**

Les débouchés dépendent fortement du contexte territorial et ils orientent le système de production. Comme vu dans la partie précédente, le maintien du milieu ouvert par la dent de l'animal peut constituer des contraintes de commercialisation. Les collectivités peuvent donc aussi agir sur les filières pour soutenir des pratiques éco-pastorales.

#### **1 Démarches de qualités**

Les **Signes d'Identification et de Qualité Officiels (SIQO)** permettent une valorisation des produits issus d'élevage pratiquant le pastoralisme comme le fin gras du Mézenc, le Pélardon ou Roquefort. Ces démarches de certification sont avant tout le fruit d'une négociation entre producteurs et grossistes. Démarches longues car la validation d'une AOC par exemple dure en moyenne une dizaine d'années. Les collectivités ont souvent un rôle de relais dans la communication autour de produits, surtout lorsqu'ils se démarquent par leur lien au territoire via une AOC, IGP ou AOP (source: M.O. Nozières). Elles peuvent aussi être à l'initiative de filières, comme l'«agneau des parcours» ou le projet laine du PNC, et de marques supplémentaires pour valoriser le produit, «Sud de France» ou marques Parc par exemple. Ces politiques se justifient au-delà du soutien à l'éco-pastoralisme, puisque les SIQO, et les démarches de qualité plus largement, sont vecteurs de développement territorial par la construction d'une identité et de dynamiques collectives (Fournier, 2015, Roux & al. 2006). Mais si le produit est soutenu avec pour seul objectif le développement territoriale, la valorisation de pratiques éco-pastorales qui maintiennent les milieux ouverts n'est pas assurée. Malgré un argument marketing fort de pastoralisme, certaines démarches ne favorisent pas forcément le pastoralisme par les contraintes du cahier des charges. C'est le cas de l'Agneau de Sisteron et l'Agneau fermier du Quercy qui requièrent des animaux à la fois jeunes et bien engraisés, uniquement possible en bergerie (Aubron & al., 2014). Comme expliqué dans la partie précédente (2.1.3), le cahier des charges peut exclure par son caractère normatif, difficilement conciliable avec la diversité des systèmes pastoraux.

L'analyse d'Aubron & al. (2014) met en évidence quatre leviers principaux pour garantir les pratiques pastorales dans un cahier des charges: le chargement, la provenance de l'alimentation du troupeau, la nature du distribué et l'obligation de pâturage. Mais ce qui assurerait le caractère véritablement pastoral serait à la fois des exigences en terme d'autonomie alimentaire et de parcours pâturés, en somme un taux de pastoralisme important. La construction d'une démarche de qualité pour garantir des pratiques pastorales reste donc délicate. De plus, la question de l'appropriation par les producteurs, et par la filière, d'une démarche portée par les acteurs du développement territorial se pose. D'autres leviers pour favoriser l'éco-pastoralisme par le produit existent.

## 2

### Filières de proximité

Les filières de proximité sont un levier identifié par des producteurs très pastoraux pour s'affranchir des contraintes de la standardisation. Les circuits courts, définis par au plus un intermédiaire, permettent une meilleure valorisation, mais à un certain prix: le temps de travail, un investissement financier et de construction d'une clientèle, les **transformateurs** locaux, ainsi que les inquiétudes face aux normes d'hygiène.

Une action majeure des collectivités, départements et intercommunalités, pour soutenir l'élevage est le maintien des **abattoirs et outils de transformation** locaux, comme à Pézenas (34), ou Quillan (11). Ces outils indispensables aux filières de proximité disparaissent, et ils sont généralement en difficulté financière. Peu rentable, il convient de se demander si l'abattage ne devrait pas être vraiment reconnu comme service public et bénéficier d'un soutien économique assuré à plus grande échelle. En effet, cette étape est incontournable pour les éleveurs qui veulent avoir la main sur leur commercialisation car tuer à la ferme est interdit.

Au niveau de la **transformation**, le déficit de bouchers et de savoir-faire représente un frein. La formation des bouchers se fait sur des animaux conventionnels. Des éleveurs transforment alors eux-mêmes ou passent par un boucher retraité pour découper un chevreau ou une raïole, dans des conditions pas toujours optimales. Pour la traite et la transformation fromagère, l'évolution des règlements, sanitaires notamment, ont conduit les éleveurs à réaliser des investissements de mises aux normes importants. Pour être en mesure de les financer, il faut alors agrandir le troupeau, ou intensifier la production... (Aubron, 2014).

Un débouché important pour les éleveurs ovin est la vente pour L'Aïd el Khebir. Le succès de ce débouché peut s'expliquer par la simplicité de vente: souvent les agneaux sont vendus en vif, donc sans contraintes en termes de transformation et de vente au détail. De plus les populations françaises maghrébines apprécient des ovins élevés sur parcours et de races rustiques. Alors que ce débouché est prometteur pour valoriser les produits de l'éco-pastoralisme, cette filière reste marginalisée par le manque de reconnaissance des besoins de ces populations par les pouvoirs publics (Pégaz-Fiornet, A., 2010). Les conditions de vente, d'abattage sont souvent tolérées mais restent donc une inquiétude supplémentaire pour les éleveurs.

Des solutions restent à explorer comme les abattoirs mobiles, ou les camions-fromageries. Les étapes de transformation autant en viande qu'en lait constituent une fragilité majeure des circuits courts. Tous les éleveurs rencontrés qui pratiquent la vente directe déclaraient être inquiets par les contrôles. Le soutien financier des collectivités dans les outils de transformation pour faire face aux règlements d'hygiène est de plus en plus fragile. Il semble donc pertinent d'interpeller à plus grande échelle sur les impacts des mises en conformité aux normes européennes de petites structures. D'autant plus que celles-ci cherchent une relation de confiance avec les consommateurs, l'éleveur étant seul responsable face à sa clientèle.

La **communication** autour du pastoralisme faite par les collectivités peut se révéler être un appui à la vente des produits. Dans le cas du projet pastoral de la Dent du Rez, l'éleveur d'Aubrac installé considère les réunions publiques d'information et de promotion du projet comme *«indispensable»* à la construction de sa clientèle. Le département du Lot, ou encore le syndicat mixte du Delta de l'Aude, s'investissent dans l'organisation d'événements festifs autour de la transhumance. Ils sont un lieu privilégié de rencontre entre le public, les acteurs du pastoralisme et des territoires. En plus d'être un facteur d'attraction touristique, de participer à l'identité culturelle, ceux-ci sont l'occasion de promouvoir les produits (Laurence, 2009).

*« il n'en reste pas moins qu'il faut rester conscient des limites de ces manifestations festives et que la défense d'une profession, souvent fragile économiquement, passe surtout par d'autres outils plus permanents et diversifiés »*

«Fêtes de la transhumance:  
les enjeux d'une mise en représentation de l'activité pastorale»  
Laurence, P., Fabre, P. 2009

Pour relocaliser l'alimentation et à la fois soutenir leurs éleveurs, certaines collectivités envisagent aussi l'intégration de produits pastoraux dans leur service de restauration, comme le Pays Corbières Minervois. En plus du prix, de nombreuses contraintes restent à lever pour concrétiser ce type de projet, particulièrement en viande. Du côté de l'éleveur, le problème de l'équilibre carcasse se pose car la restauration collective ne consomme en général que certains morceaux. Le producteur doit être impliqué et prêt à répondre au cahier des charges fixé par le restaurateur, en terme d'engagement de production notamment. Pour la restauration collective, il est nécessaire d'avoir une structure adaptée: en autogestion avec des cuisiniers et du matériel adéquat, ou en concession avec un sous-traitant en mesure d'intégrer ce type de produit. De plus, tous les transformateurs doivent généralement répondre à des normes d'hygiène supplémentaires (agrément CE pour l'abattoir par exemple).

Les filières sont donc un moyen d'action des collectivités pour favoriser le pastoralisme. Leur soutien financier aux **outils de transformation**, abattoir notamment, est indispensable aux circuits de proximité, débouché important pour les produits pastoraux moins conformes aux standards de la grande distribution. La **communication** et l'organisation d'événements célébrant le pastoralisme et ses produits est aussi un moyen. L'intégration des produits dans la **restauration collective** semble difficile pour la viande. Quant aux **démarches de qualité**, elles permettent surtout une promotion du territoire, plaçant encore le pastoralisme comme composant de l'identité locale et porteur de dynamiques. Mais tous les leviers liés aux filières de proximité restent souvent fragiles face aux normes liées à la transformation des produits animaux. Pourtant, faciliter la vente et donc la transformation des produits pastoraux, permettrait de valoriser réellement le travail des éleveurs, ne positionnant plus **la viande comme un sous-produit du pastoralisme** seulement rémunéré pour ses services paysagers.

### **3.3 Le pastoralisme, à replacer dans un démarche de concertation territoriale? Enseignements des projets étudiés**

#### **1 L'espace pastoral, multi-usage et conflit**

Par son emprise étendue sur le territoire, le pastoralisme interagit avec de nombreux autres usagers, qui peuvent remettre en question l'activité. Depuis toujours, l'espace pastoral est aussi un espace de chasse, de cueillette, récréatif, et de nouveaux **usages et enjeux** apparaissent ces dernières décennies. Aux différents usages locaux et acteurs présents sur le territoire, s'ajoutent les **cadres réglementaires** conditionnant l'activité pastorale. Ce sont des documents d'urbanismes, des zonages environnementaux, des zones d'éligibilité aux aides PAC, des limites administratives ou encore des plans de protection incendie. Ces cadres déterminent la conduite du troupeau directement ou indirectement. La propriété privée, le tourisme et la multiplication des usages récréatifs, ainsi que l'émergence des structures de gestion écologique s'ajoutent aux enjeux présents sur l'espace pastoral. La compatibilité des usages semble freiner l'activité pastorale dans différents cas rencontrés. En Pays Corbières Minervois, l'installation d'un éleveur a été empêché par le mouvement des habitants néoruraux pour éviter les nuisances de bruit et d'odeur, dans l'Aude le refus administratif du permis de construire à un berger pour un logement proche des parcours a remis en question son activité, dans le Haut-Languedoc, les violentes réactions de chasseurs face à l'installation d'un troupeau a conduit à un soutien collectif pour défendre l'élevage extensif et construire un projet agroécologique pour le territoire... Ces conflits révèlent de multiples fractures entre les acteurs des territoires pastoraux. Le tableau suivant liste par exemple les reproches exprimés entre éleveurs et chasseurs.

« Griefs de chasseurs à l'encontre d'éleveurs »	« Griefs d'éleveurs à l'encontre de chasseurs »
problème de circulation	dégradations des clôtures et des passages
destruction des nids (de perdrix) par les troupeaux	déchets de venaison et cartouches
utilisation des points d'eau des chasseurs par les éleveurs	chiens divagants dans les troupeaux
animaux sur les territoires de chasse qui pose des difficultés de tir	problème de sécurité pour les éleveurs, les troupeaux et leurs chiens en période de battues
pâturage des cultures faunistiques	Impact du gibier sur les cultures
<p><u>Note</u>: la location pour la chasse privée, plus chère que le loyer d'un éleveur, est généralement préférée par les propriétaires. Le terrain est alors dédié à la chasse, excluant souvent l'activité pastorale.</p>	

Tableau 2: reproches illustrant les conflits d'usage entre éleveurs et chasseurs

Pourtant les usages des zones pastorales (chasse, biodiversité, tourisme...) sont bien souvent dépendants de cette pratique d'élevage qui maintient le milieu ouvert. Le problème semble alors se situer d'avantage dans le manque de dialogue entre ces acteurs car différents cas rencontrés témoignent d'une compatibilité des usages: avec les chasseurs «*Les chasseurs, ils m'ont dit merci: sinon ils ne passeraient pas.*», ou les enjeux biodiversité «*Natura2000 a été une aubaine pour mon élevage.*».

Mais comment rétablir ce dialogue, parfois rompu depuis longtemps? Certains éleveurs rencontrés ont entrepris la démarche dès leur installation de rencontrer un maximum d'usagers et décideurs du territoire, de dialoguer avec eux, de trouver des compromis. Mais en plus du temps consacré, des qualités humaines et des compétences paraissent nécessaires pour réussir à s'arranger avec tous. Leur réussite semble alors conditionnée au soutien d'institutions locales.

## 2 Une diversité d'objectifs à traiter conjointement...

Les actions étudiées en faveur du pastoralisme (annexe 3) ciblent la préservation du paysage, de la biodiversité, la gestion du risque incendie, la dynamisation de l'économie locale, ou encore un projet agro-écologique (transfert de fertilité). Les bénéfices du pastoralisme sont donc bien reconnus et constituent les objectifs de ces politiques publiques. Mais si ceux-ci ne prennent pas en compte les contraintes de l'éleveur, ou que l'ensemble des acteurs n'est pas concerté, la pérennité des projets peut être remise en question.

« le dispositif reste trop contraignant en l'état pour envisager une installation à long terme »

Retour d'expérience d'un chevrier de la ferme de reconquête de Lamelouze  
LISODE, 2010

« Créer une culture commune » entre acteurs agricoles et naturalistes est un des objectifs du projet Mil'Ouv. La seule entrée environnementale par exemple permet difficilement de pérenniser le projet. Les expériences d'associations naturalistes qui accompagnent des éleveurs dans la gestion de leur pâturage le montre bien. Un objectif «biodiversité», qui peut être cadré par des obligations de résultats, et les objectifs de l'éleveur (production, travail, reconnaissance...) s'accordent parfois difficilement. La montée en puissance des projets de gestion écologique entre en tension avec les pastoralistes. Ceux-ci revendiquent plus qu'un statut de *jardiniers écologiques* (Brisebarre, 2010), comme le montre le titre du séminaire AFP de 2013 « *Espaces pastoraux, espaces de productions agricoles* ». Ces actions soutenant le pastoralisme avec pour seule entrée la biodiversité montrent la nécessité de décloisonner les domaines, et de ne pas se limiter à l'objectif de conservation.

Les acteurs impliqués dans la ferme de reconquête de Lamelouze (LISODE, 2010) avancent

de nombreuses motivations: gérer le risque incendie, valoriser le paysage, dynamiser le milieu rural... Les retours montrent l'importance de traiter les enjeux conjointement au risque d'avoir des projets bancals économiquement ou stratégiquement. La diversité des services rendus au territoire par le pastoralisme en fait un moyen de répondre à de nombreux enjeux, ceux-ci concernant une diversité d'acteurs. Mais les liens entre les différentes structures, et en leur sein, les différents services, ne sont pas toujours établis. Ces projets doivent relever le défi de coordonner ces acteurs sinon l'éleveur-porteur de projet se retrouve seul face à une multiplicité de contraintes et d'objectifs difficiles à gérer.

### 3 ...par des modes de gouvernance permettant la concertation

« Tous les outils peuvent être bons dans la mesure où tous les acteurs sont concertés »  
entretien service foncier Chambre d'Agriculture 34

Comme Ostrom (2010) l'a souligné, les modalités de choix collectifs constituent un critère important de succès d'une gestion en bien commun. Si l'on considère les milieux ouverts pastoraux comme tel, le mode de gouvernance est alors essentiel pour traiter la diversité des acteurs et tous les enjeux conjointement. En plus d'afficher un soutien au pastoralisme, les collectivités peuvent initier une démarche de concertation autour du pastoralisme, permettant entre autres de prévenir les éventuels conflits d'usage.

Le maximum d'acteurs locaux doit être associé comme le montrent les enseignements des projets d'intendance du territoire (Ralambondrany, 2014). Une réunion ouverte peut permettre de faire un point sur les utilisations de l'espace et faire rencontrer différentes parties concernées. Des outils cartographiques, plus ou moins poussés, sont développés pour faciliter le signalement des usages sur chaque zone. Sur des territoires où le pastoralisme est reconnu comme structurant par les collectivités, celles-ci ont mis en place des outils plus formels pour favoriser la **concertation**.

La région Rhône Alpes a ainsi développé un outil de planification, le *Plan Pastoral Territorial* (PPT – <http://planpastoral.rhonealpes.fr>). A l'échelle intercommunale, ces outils permettent « la concertation de l'ensemble des acteurs et usagers du territoire » (Grivel et Bonin, 2011). En plus d'un travail de structuration foncière, dont l'importance a été montré précédemment, et de soutien aux démarches d'ouverture de milieu, l'animation avec les autres usagers est assurée.

Dans le Var, le *Plan d'Occupation Pastorale* (POP) mis en place par le CERPAM et la communauté de communes dracénoise réunit tous les acteurs de l'espace pastoral: élus, éleveurs, administrations, services techniques de la chasse, de la gestion des espaces naturels. Des actions sont menées pour appuyer le redéploiement pastoral après identification des enjeux de chaque zone en concertation avec les parties prenantes.

Le Syndicat Mixte du Delta de l'Aude anime une *commission pastorale* par commune pour réunir élus, éleveurs, chasseurs, propriétaires et gestionnaires. Au delà des objectifs Natura 2000, le projet pastoral devient un réel projet de territoire avec la fête de la transhumance: «*On voulait que les locaux s'approprient le projet et c'est réussi*». Cette initiative satisfait aussi l'éleveur en termes de commercialisation, et éventuellement de reconnaissance.

L'appropriation par l'ensemble des acteurs locaux est aussi mise en avant dans les retours de l'expérience de Lamelouze, soulignant l'importance d'une **concertation citoyenne** (LISODE, 2010). Le projet du Pacte Pastoral Intercommunal -PPI- est une démarche qui se veut ascendante. Elle a été mise en place par des éleveurs et des élus du territoire. Avant la proposition du pacte à l'intercommunalité, des réunions publiques d'informations ont été organisées pour communiquer et solliciter l'avis des acteurs locaux. Le PPI s'appuie sur la notion de droit négocié pour soutenir le pastoralisme au-delà des dispositifs réglementaires existants. Cette initiative d'éleveurs met en évidence les attentes de ces derniers dans un territoire où le pastoralisme est pourtant largement reconnu: parc national et bien UNESCO. Ce projet questionne ainsi la pertinence des démarches descendantes et l'importance d'identifier les demandes du monde agricole tout en associant la population locale dans un cadre de démocratie participative, mis en avant dans le PPI.

P. Lascoumes (1998) considère que les notions d'intérêt général, ou de bien commun, sont davantage «*un cadre qu'un contenu, davantage une catégorie à remplir qu'une substance préexistante*». Ces deux notions se prêtent respectivement au pastoralisme (loi Montagne) et aux espaces pastoraux. La question est de comprendre alors comment et qui définit l'intérêt général. Tant que celui-ci n'est pas construit avec les acteurs du territoire, citoyens inclus, le pastoralisme sera difficilement reconnu comme tel localement par tous.

Les actions menées ou soutenues par les collectivités pour favoriser le pastoralisme sont nombreuses. Elles portent principalement sur les filières et le foncier. Elles se justifient par les multiples bénéfices qu'apportent l'activité pastorale au territoire. Les structures impliquées ont leurs objectifs: gérer le risque incendie, dynamiser l'économie locale, le tourisme, préserver le paysage etc. Le pastoralisme semble alors répondre à tous ces enjeux, qui dépassent ceux de l'éleveur. Ces politiques locales de soutien sont aujourd'hui indispensables à l'activité, particulièrement dans un contexte défavorable d'ouverture du marché, d'obligations administratives et de rapport au foncier. Se pose alors la question des moyens de la profession pour contribuer aux réflexions collectives, et de la place qui lui est accordée parmi les nombreux acteurs de l'espace pastoral.

## **4 Discussion sur les choix méthodologiques et les résultats**

### **1 Limites des entretiens**

Premièrement, l'essentiel du protocole proposé se base sur les discours des personnes rencontrées, que ce soit lors d'un entretien, formel et informel, ou lors d'événements liés au pastoralisme. Ces discours sont donc tenus par des acteurs, qui ont leurs propres contraintes, objectifs et stratégies. Aucun diagnostic préalable pour éviter ce biais n'a été mené, mais certains éléments du discours n'ont pas fait l'objet d'un développement particulier. C'est le cas de la présence du loup, une problématique récurrente dans les entretiens. Ces éléments n'ont pas pour autant été exclus des discussions. Ils permettaient souvent d'apporter des éclairages sur les dimensions identifiées: loup révélateur du rapport aux animaux, aux aides, aux structures territoriales, etc.

Aux biais du discours d'acteurs, s'ajoutent ceux liés à l'enquêteur, par sa capacité limitée à comprendre et recueillir les propos. L'idéal aurait été l'enregistrement audio des entretiens, mais celui-ci paraissait gênant avec certaines personnes, ou difficile lorsque la discussion se déroulait sur le terrain. Une attention particulière a été portée pour éviter une déformation des propos, en notant selon le déroulé de la discussion et sans reformulation.

Le nombre et le choix restreint d'entretiens réalisés sont une limite importante du travail. L'objectif affiché par la fiche action en annexe 6 est le suivi des 40 élevages partenaires du projet Mil'Ouv, or l'identification de ces exploitations est prévue courant 2016. La reformulation de la mission a posé un objectif d'une vingtaine d'éleveurs pour construire et tester une base méthodologique afin d'évaluer les impacts de l'adoption de pratiques pastorales. Mais les retards d'autres actions du programme Mil'Ouv, n'ont permis d'enquêter que 13 éleveurs. Leur choix a été orienté par le répertoire de contacts du projet disponible à ce moment là (5/13 éleveurs font partie du CIVAM Empreinte). D'autre part, l'étude des actions des collectivités pour soutenir le pastoralisme est restée secondaire face aux objectifs concernant les éleveurs. Les informations, ressentis, retours d'expérience recueillis hors bibliographie sont nombreux mais concernent une multitude de projets de soutien. Ils ne sont pas suffisants pour approfondir l'analyse d'un cas en particulier. À part le Pacte

Pastoral Intercommunal, ou indirectement par la bibliographie, les acteurs n'ont été contactés exhaustivement dans aucun de ces projets. Recueillir l'avis de seulement certains impliqués est donc une limite aux conclusions de la partie 3.

La démarche adoptée repose principalement sur les entretiens menés auprès des acteurs du pastoralisme. Les résultats présentés restent donc issus de propos recueillis par l'enquêteur, qui même avec un souci de neutralité, a une compréhension restreinte de son interlocuteur. De plus, on ne peut exclure que les propos soient tenus par des acteurs, qui ont leurs propres objectifs et stratégies. Le faible nombre d'entretiens ne permet pas la comparaison des points de vue sur les initiatives de soutien, et représente une limite de l'ensemble des résultats.

## 2 Entre suivi d'impact et étude des motivations

La mission combinait de multiples objectifs, en partie explicités en annexe 6 : déterminer en quoi l'adoption de pratiques pastorales est motivante pour les agriculteurs, identifier des arguments en faveur du pastoralisme et proposer un suivi des impacts des actions Mil'Ouv. Cette dernière demande faisait référence à une méthodologie normalisée, quantitative alors que les autres objectifs renvoient d'avantage à une approche compréhensive du système d'exploitation, avec ses dimensions sociales. Jongler entre ces deux approches a abouti aux conclusions de la partie 2 pour proposer une démarche de suivi, qui ne constitue donc pas un guide opérationnel.

### 1 Limite des indicateurs et des méthodes normatives

Selon les dimensions abordées, la définition d'indicateurs a posé de nombreuses difficultés. Concernant l'économie de l'exploitation ceux-ci sont nombreux, il est alors difficile de faire un choix synthétique sans perdre de l'information. Concernant les dimensions sociales, parfois très subjectives comme le bien être des animaux, ou la satisfaction face aux objectifs, ce sont plutôt des éléments à questionner dans les futurs suivis. Les méthodes citées présentent des indicateurs pour ces thématiques, en posant de nombreuses réserves.

En plus des limites pointées dans l'exemple de la partie 2, notamment en terme d'accessibilité des données, il faut savoir que les indicateurs issus du compte de résultat ne révèlent pas toutes les opérations économiques. De plus, des pratiques comme l'échange ou l'auto-consommation peuvent avoir un impact important sur la vie de l'éleveur. Millot et Malinkova (2005) montrent dans leur étude que les petites exploitations ont recours à des procédés «visant à améliorer leur viabilité sans que ceux-ci n'apparaissent clairement dans les comptes de l'exploitation».

D'autre part, les indicateurs doivent être **contextualisés**. Barbier et Lopez-Ridaura (2010) montrent pourquoi les méthodes normatives basées sur le calcul d'indicateurs ne sont pas adaptées dans certaines situations. C'est notamment le cas d'exploitations agricoles en phase de transition, ou reposant sur une combinaison d'activités, ou encore insérées dans des territoires où la durabilité dépend d'agencements et de coordinations. En effet, les éleveurs ont mis en avant l'importance d'un revenu complémentaire, agricole ou non, et des dispositifs de soutien. L'utilisation de la seule valeur de l'indicateur n'est donc pas pertinente. Dans le cas d'élevages en transition, l'analyse de l'évolution des indicateurs n'est plus significative si d'autres projets s'ajoutent sur l'élevage, ceux-ci pouvant influencer les variables du calcul.

L'avis des éleveurs rencontrés et les travaux passés (méthode ICAD: Salanie, 2010, méthode EDAMA: Terrier and al., 2010) montrent que l'indicateur ne représente pas forcément une réalité pour l'éleveur. Il ne s'agit pas toujours d'une piste d'amélioration pour ce dernier, et se limite à une dimension précise de l'exploitation. Il paraît nécessaire de s'intéresser aux objectifs de l'éleveur, sans se cantonner à une approche thématique. Considérer le système dans sa globalité ne peut donc pas se faire par un simple guide clé en main.

*« En limitant le questionnement aux simples réponses techniques, les débats de fonds sont éludés et la note finale est donc abstraite et n'entraîne pas de réflexion sur le système analysé »*

IDEA (Vilain, 2008)

## **2 Questionner les modalités de suivi**

Le projet Mil'Ouv prévoit un suivi par la comparaison de la situation avant et après actions, auprès des éleveurs notamment. La durée du projet, qui est de 3 ans, ne semble pas être suffisante pour observer des impacts socio-économiques. D'autant plus que l'appropriation de nouvelles pratiques par les publics cibles prendra sûrement ce temps-là. D'autre part, un suivi avant/après n'illustre pas forcément les impacts dus au projet. L'idéal serait une comparaison des situations avec et sans projet, en s'intéressant à des échantillons de publics non touchés, méthodologie ne se prêtant pas au programme Mil'Ouv.

La méthodologie avec calcul d'indicateurs décrite initialement partait de l'idée qu'il était possible de mesurer les bénéfices de l'adoption de pratiques pastorales pour l'éleveur, hypothèse discutable du point de vue épistémologique. De plus, les indicateurs de performances techniques économiques semblent peu robustes pour juger d'un gain spécifiquement dû aux préconisations comme le programme Mil'ouv pourrait développer. Concernant les bénéfices autres que économiques, les indicateurs définis dans les méthodes existantes restent limités et à utiliser avec réserves, expliquant l'approche qualitative proposée.

Que ce soit dans un but de communication ou de suivi quantitatif, une méthode normative basée sur l'utilisation d'indicateurs présente des limites: robustesse des indicateurs face à la diversité des systèmes d'élevages concernés, hypothèse d'une possibilité de mesurer tous les bénéfices de telles pratiques pastorales, durée du projet pour observer des impacts à long terme... La fiabilité et l'accessibilité aux données sont aussi une limite pratique importante. Leurs coûts de traitement, au vue des moyens alloués pour les suivis futurs ont amené à proposer une base méthodologique, et non pas un guide clé en main. Celle-ci doit être appropriée par l'accompagnateur et l'éleveur. Le calcul d'indicateur peut venir après la compréhension de la dynamique du système et porter sur les dimensions qu'il paraît alors pertinentes et significatives.

Les résultats proposés se basent sur les entretiens, formels ou informels, menés tout au long de la mission. Malgré un travail bibliographique complémentaire, les biais liés aux méthodes d'entretien, ainsi que le nombre restreint d'acteurs rencontrés, restent des limites aux conclusions tirées.

## CONCLUSION

À travers ce mémoire, nous avons pu voir les impacts des pratiques éco-pastorales à l'échelle de l'exploitation agricole et de quelle manière les politiques publiques les soutiennent. Les bénéfices et inconvénients identifiés pour l'éleveur se rapportent :

- aux performances technico-économiques, liées aux aides et à la commercialisation
- à la sécurisation du système de production face aux aléas politiques, économiques et climatiques
- au travail, en termes de quantité et de qualité
- à l'entourage professionnel, qui influence la vision du métier et favorise les dynamiques collectives
- à l'éthique de l'éleveur, à ses valeurs et ses objectifs de vie

Des facteurs externes influencent ces dimensions: attentes sociétales, interactions avec les autres usagers de l'espace pastoral, dans lequel s'appliquent des cadres réglementaires et administratifs... Ces facteurs représentent alors des leviers pour les collectivités souhaitant favoriser le pastoralisme sur leur territoire.

Les initiatives portées, ou simplement soutenues, par les collectivités montrent finalement deux principaux thèmes d'actions. L'intervention sur les filières en est un premier. En plus du soutien à des pratiques permettant le maintien de milieux ouverts, la valorisation des produits issus du pastoralisme peut contribuer au développement territorial, par les dynamiques collectives locales qu'elle engendre et la construction d'une identité. Un autre objet des politiques publiques en faveur du pastoralisme est le foncier. En effet, son accès et sa maîtrise sont une contrainte majeure surtout lorsque les troupeaux sont mobiles et les surfaces variables selon les aléas. De plus les espaces pastoraux sont le support d'un nombre croissant d'usages et d'enjeux. Ceux-ci peuvent finalement représenter des freins pour l'éleveur, alors que c'est son activité qui permet la multifonctionnalité des milieux pastoraux.

Bien que le pastoralisme soit reconnu à plusieurs titres par les pouvoirs publics, les réalités administratives et les contradictions des politiques libérales menacent l'activité. De plus, cette reconnaissance ne garantit en rien un soutien à l'échelle locale. Pourtant les autres acteurs de l'espace pastoral peuvent constituer une aide précieuse ou un frein majeur à l'activité. Il s'agit donc d'intégrer le pastoralisme au projet de territoire, par une démarche ascendante depuis l'échelle locale. Dans des zones, particulièrement en montagnes, où le pastoralisme est toujours resté présent, des structures et des outils permettent une démarche de concertation entre les parties prenantes, comme les plans pastoraux territoriaux de la région Rhône Alpes. Mais dans les territoires où le pastoralisme a quasiment disparu, l'absence de telles structures et le faible poids politique de cette filière ne permettent pas la prise en compte de cette activité, à l'exception de certains acteurs motivés. Ces derniers sont convaincus des bénéfices du pastoralisme pour leur territoire : économie locale, maintien du tissu rural, protection incendie, enjeux touristiques et paysagers... De plus, dans un contexte de transition agro-écologique, le rôle historique des troupeaux dans les transferts de fertilité pourrait être revalorisé et permettre ainsi l'intégration du pastoralisme même en zones de plaine.

## Références bibliographiques

- ADEAR L-R, Confédération Paysanne L-R, 2008, *Foncier agricole, les outils des collectivités territoriales* (version provisoire 2008)
- Aubron, C., 2014, *Histoire paysagère des vallées cévenoles. Une lecture en termes de systèmes agraires*. Communication au séminaire « Jonction méditerranéenne du Pinde: Histoires, patrimoine et projets » 29/09 – 02/10/2014 – Grèce
- Aubron C., Nozieres, M-O., Moulin C-H, Boutonnet, J-P, 2012. *Laine, transferts de fertilité, lait et viande : évolution des produits de l'élevage ovin dans les systèmes agraires*. *Ethnozootecnie* 81-88
- Aubron C., Peglion M., Nozières MO., Boutonnet JP., 2014 « Démarches qualité et pastoralisme en France » *Journal of Alpine Research / Revue de géographie alpine*, En ligne], 102-2 | 2014, mis en ligne le 11 septembre 2014, consulté le 13 décembre 2014. URL : <http://rga.revues.org/2462>
- Barbier, Lopez-Ridaura, 2010. *Evaluation de la durabilité des systèmes de production agricoles: limites des démarches normatives et voies d'amélioration*. Manuscrit auteur, publié dans "ISDA 2010, Montpellier : France (2010)".
- Barrière, O., 2015 La mise en patrimoine de la pâture par le droit. Entre marginalisation et valeur universelle. In Dupré, L., Lasseur, J. & R. Pocard-Chapuis. *Pâturages Techniques & Culture* 63:182-201.
- A. BONNERY, M. EYSSETTE, J. HALSKA, S. HOENEN, A-L JAMAIN, L. POLGE DE COMBRET, 2008, *Diagnostic régional des systèmes d'alimentation et des systèmes d'élevage : Cas des Causses*, stage collectif dans le cadre du projet CLIMFOURREL
- BONNEVAL (DE) L., LACHAUX M., 1987.– « Évolution de la place et du rôle des espaces sylvopastoraux dans une vallée des Préalpes de Digne du XIX<sup>e</sup> siècle à 1930. La forêt et l'élevage en région méditerranéenne française », *Fourrages*, n°HS-2, septembre 1987, p. 55-80.
- Brisebarre, AM, Fabre, P, Lebaudy, G, 2009, *Sciences sociales Regards sur le pastoralisme contemporain en France*. Cardère éditeur. Séminaire AFP 2008
- Capillon A., Manichon H., 1991 – Guide d'étude de l'exploitation agricole à l'usage des agronomes. Relance Agronomique/INA P-G/APCA, 2<sup>ème</sup> édition, 53 pp. + annexes
- CEN L-R, 2012. *LIFE+ Information and Communication TECHNICAL APPLICATION FORMS*, 188 pages.
- Chazal, P., Dumont, R., 1954, *La nécessaire révolution fourragère et l'expérience lyonnaise*. Paris : Le journal de la France agricole
- Chiffolleau Y., 2014, *Approches sociologiques du changement et de l'action collective* – présentation ppt Montpellier Supagro – Septembre 2014
- CIVAM Empreinte, 2008, *EMPREINTE Valoriser les milieux naturels par l'élevage extensif et la vente directe*, plaquette de présentation, consulté le 10/08/15: [http://www.psdrcoxinel.fr/IMG/pdf/civam\\_empreinte.pdf](http://www.psdrcoxinel.fr/IMG/pdf/civam_empreinte.pdf)
- Communauté des Communes du Lodévois Larzac, 05-2014. « *L'agriculture et la forêt en Lodévois*

Larzac » *Terra Rural, un projet au coeur du développement économique local*. 27 p.

Communauté des Communes du Lodévois Larzac, 2014. *La mise à disposition du foncier agricole « guide des outils à l'usage des propriétaires et des agriculteurs »*. Réalisé dans le cadre de Terra Rural Lodévois et Larzac en partenariat avec la chambre d'agriculture de l'Hérault et le CPIE des Causses Méridionaux.

Coquil and al., 2013, Itinéraires vers des systèmes autonomes et économes en intrants : motivations, transition, apprentissages. 4p. Article produit pour les journées 3R

Cournut S., Chauvat S., 2010, « Qualifier la vivabilité des exploitations d'élevage de ruminants du point de vue du travail » *Rencontre Recherche Ruminants* 17, p.425-428

Dedieu & Servièrè, 2012. « Vingt ans de recherche-développement sur le travail en élevage : acquis et perspectives » *INRA Productions Animales* 2012 n°2, p. 85-100.

Dedieu, B., Faverdin, P., Dourmad, J-Y. & al. 2008 *Système d'élevage, un concept pour raisonner les transformations de l'élevage*, INRA Productions animales 21 p. 45-48

Dejours C., 1998 *Travailler n'est pas déroger*. Travailler, 1, 5-12.

Dobremez, L., 2014, « Quelles perspectives pour les exploitation pastorales? Quelques éléments de réflexion » *Espaces pastoraux, espaces de productions agricoles*. Pastum hors série. AFP et Cardère éditeur. 108 p.

Dockès, 2003. *L'étude des motivations*. IDELE, collection « les 4 pages SIM »

Dupré, L., Lasseur, J. & R. Pocard-Chapuis (dir.) 2015 «Faire pâturer, faire société, durablement» in *Pâturages Techniques & Culture* 63:202-231

Eychenne, C., 2009. « Le «point de vue» des éleveurs: une approche compréhensive des pratiques pastorales en Ariège », *Sciences sociales Regards sur le pastoralisme contemporain en France*. Cardère éditeur. Séminaire AFP 2008

Eychenne C. et Lazaro L., 2014 « L'estive entre « biens communs » et « biens collectifs » », *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine* [En ligne], 102-2 | 2014, mis en ligne le 23 mai 2014, consulté le 12 décembre 2014. URL : <http://rga.revues.org/2297> ; DOI : 10.4000/rga.2297

FIORELLI C., PORCHER J., DEDIEU B., *Pourquoi faire de l'élevage quand on a un autre travail ?*, Rencontres Recherche Ruminant, Paris, 5-6 déc. 2007, pp.389-392.)

FNCIVAM, 2013. *Produire économe et autonome*. Une publication réalisée par la FNCIVAM avec la contribution du RAD

Fournier S., 2015. *Les Indications Géographiques, un outil de développement pour des systèmes territorialisés ?* Présentation ppt master ISAM / IPAD – TERPPA - Montpellier SupAgro

FranceAgriMer, 2014 « Productivité dans les élevages ovins allaitants », *LES SYNTHÈSES de FranceAgriMer* / édition 2014

Garde L., Dimanche M. et Lasseur J., 2014 « Permanence et mutations de l'élevage pastoral dans les Alpes du Sud », *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine* [En ligne], 102-2 | 2014, mis en ligne le 04 août 2014, consulté le 13 août 2015. URL : <http://rga.revues.org/2405>

Guillaumin and al., 2008. *Demandes de la société et multifonctionnalité de l'agriculture : attitudes et pratiques des agriculteurs*. Courrier de l'environnement de l'INRA n°56

Huygue, C., 2009. La multifonctionnalité des prairies en France. II. Conciliation des fonctions de production et de préservation de l'environnement. *Cahiers Agricultures*, 18 (1), 7-16.

IDELE, 2012. *Cas type ovin viande Languedoc-Roussillon : Causse spécialisée*. Édition par le réseaux d'élevage pour le conseil et la prospective, collection références. 8 p.

IDELE, 2013. *Système spécialisé ovin lait, rayon de roquefort, causses sud*. Édition par le réseaux d'élevage pour le conseil et la prospective, collection références. 2 p.

IDELE, 2013. *Cas type ovin viande Languedoc-Roussillon : ovin spécialisé cévenol, pastoral et transhumant et non autonome*. Édition par le réseaux d'élevage pour le conseil et la prospective, collection références. 8 p.

Ingrand, S., Dedieu, B., Roche, B., Nozières, M.O., Carrasco, I., 2008. *L'élevage en mouvement*, QUAE, 229-240

Jacquot and al., 2014. « *Designing a multicriteria index to assess on-farm working conditions to maintain farm in mountain areas* », Clermont-Ferrand, 24-26 June 2014, *Options méditerranéennes series A number 109 – CIHEAM*. p.681-685.

M. Jouven, P. Lapeyronie, C-H. Moulin and F. Bocquier, 2010, *Rangeland utilization in Mediterranean farming systems*, *Animal* (2010), 4:10, pp 1746–1757

M. Jouven, P. Lapeyronie, C-H. Moulin and F. Bocquier, 2010, *Rangeland utilization in Mediterranean farming systems*, *Animal* (2010), 4:10, pp 1746–1757

M. Jouven and al., 2010. *Pâturer les parcours pour améliorer les performances des élevages. Exemple pour un système ovin viande extensif*. Supagro, INRA, 6 p.

Landais, E., 1998. « Agriculture durable : les fondements d'un nouveau contrat social ? » *Courrier de l'environnement de l'INRA*, Vol. 33, p. 23-40.

LASCOUMES P. et LE BOURHIS J-P., 1998.- « Le bien commun comme construit territorial. Identités d'action et procédures », in *Politics*, vol.11, n°42, p. 37-66.

Laurence, P., Fabre, P. 2009, « Fêtes de la transhumance: les enjeux d'une mise en représentation de l'activité pastorale », *Sciences sociales Regards sur le pastoralisme contemporain en France*. Cardère éditeur. Séminaire AFP 2008

Le Velly R., 2014, « *les circuits courts de proximité* », présentation TERPPA / ISAM-IPAD

LISODE, 2010. *GardAuFeu - GUIDE D'APPUI A LA MISE EN OEUVRE DE PROJETS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE*

Magnaghi A., 2014. *La Biorégion urbaine, petit traité sur le territoire bien commun*. Etherotopia France, 174p.

Maldelrieux et Dedieu, 2008. « Qualification and assessment of work organisation in livestock farms » in *Animal*, 2, p.435-446

- Millot, Malinkova, 2005. *Étude de l'importance des petites fermes à l'échelle nationale et communautaire*, ENGREF, étude commanditée et financée par la Confédération Paysanne.
- Moine A., 2006, « Le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie », *L'espace géographique*, 35, 9. 115-132
- MONEYRON A., 2003.– *Transhumance et éco-savoir*, Paris, L'Harmattan.
- Mounet C., Turquin O., 2014 « Espaces et acteurs pastoraux : entre pastoralisme(s) et pastoralité(s) », *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine* [En ligne], 102-2 | 2014, mis en ligne le 11 septembre 2014, consulté le 13 décembre 2014. URL : <http://rga.revues.org/2462>
- Nougarèdes Brigitte, 2014, *Méthodologies d'enquêtes en sciences sociales*, présentation ppt TERPPA
- Nozieres M-O, Moulin C-H, 2011, *Stratégies de mise en marché des agneaux en élevage ovin méditerranéen*, Rencontre Recherche Ruminants, 18, p. 217-220
- OSTROM, E., 2010.– *Gouvernance des biens communs. Pour une nouvelle approche des ressources naturelles*, Bruxelles, De Boeck.
- Pailleux, J-Y, Dedieu, B., 2010 *Résistance de l'élevage ovin dans les Cévennes, des brebis restent dans le maquis*. Pastum.
- Pégaz-Fiornet, A., 2010, « Le pastoralisme en Cévennes Vécu et transmission d'un métier-identité, représentation et valorisation d'un patrimoine » in *Pastoralisme méditerranéen : patrimoine culturel et paysager et développement durable* – Montpellier : CIHEAM (Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes), 2010– 236 p. (Série A : Séminaires Méditerranéens, N°93, Options Méditerranéennes)
- Porcher J., 2004, *Bien-être animal et travail en élevage*. Educagri INRA Editions, 264 p.
- Pottier, E., Tournade, H., Benoit, M., Prache S., 2009, *Maximiser la part du pâturage dans l'alimentation des ovins : intérêt pour l'autonomie alimentaire, l'environnement et la qualité des produits*, dans *Fourrages* (2009) 199, 349-371
- Poux, X., Narcy, JB, Romain, B., 2009, Réinvestir le saltus dans la pensée agronomique moderne : vers un nouveau front éco-politique ? *L'espaces politique*, 9/2009-3 : fronts écologiques.
- Philippe Puydarrieux, Jérémy Devaux, *Quelle évaluation économique pour les services écosystémiques rendus par les prairies en France métropolitaine ? NESE n° 37, Janvier-Juin 2013*, pp. 51-86
- RALAMBONDRAINY, J-D, 2014 *L'intendance du territoire pour la préservation de la biodiversité* Mémoire de fin d'études présenté pour l'obtention du diplôme d'Ingénieur Agronome
- Réseaux d'élevage Auvergne et Lozère, 2008, *Coût des fourrages 2008. Prairies, maïs ensilage et céréales à paille*. Clermont-Ferrand: Chambres d'Agriculture et Institut de l'Élevage
- Revue des Chambres d'Agriculture n°1012, 2012. *Le Pastoralisme : des hommes au service des produits et des territoires*. Consulté le 01/07/14 : <http://www.chambres-agriculture.fr/thematiques/ecophyto/actualites/article/le-pastoralisme-des-hommes-a/>

Rey-Valette, H., Chia, E., Soulard, C., Mathe, S., Michel, L., Nougaredes, B., Jarrige, F., Maurel, P., Clement, C., Martinaud, P., Guiheneuf, P-Y., Barbe, E., 2010, Innovations et gouvernance territoriale : une analyse par les dispositifs, manuscrit publié dans « ISDA 2010 Montpellier - France »

Rode, J., et al., 2014 « Motivation crowding by economic incentives in conservation policy: A review of the empirical evidence », *Ecological Economics*. Disponible sur: <http://dx.doi.org/10.1016/j.ecolecon.2014.11.019> Consulté le 05/05/2015

Roux E., Vollet D., Pecqueur B., 2006 « Coordination d'acteurs et valorisation des ressources territoriales. ». *Économie Rurale*, n°293 Société Française d'Économie Rurale, 2006, p.20-37

Sany A., 2013 *La relance du pastoralisme sur les territoires de piémont Pyrénéen. Le cas des Corbières: forces et fragilités des exploitations pastorales en Pays Corbières & Minervois*. Mémoire de fin d'étude, master Espace Ruraux et Développement Local, Montpellier III.

Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, 2010. *Pastoralisme, conservation de la nature et développement: un guide des bonnes pratiques*. Montréal.

Terre De Liens, 2013, *AGIR sur le FONCIER AGRICOLE - Un rôle essentiel pour les collectivités locales*

Tchakérian, E., Bataille, J-F., 2014, « Conditions et stratégies de production, performances technico-économiques : diversité des systèmes pastoraux ovins viande méditerranéens », *Espaces pastoraux , espaces de productions agricoles*. Pastum hors série. AFP et Cardère éditeur. 108 p.

Thavaud, P., 2012. *LE PLAN D'OCCUPATION PASTORALE (POP) INTERCOMMUNAL DE LA DRACENIE*. Présentation ppt. Disponible sur: <http://www.localtis.fr/cs/BlobServer?blobkey=id&blobnocache=true&blobwhere=1250168187055&blobheader=application%2Fpdf&blobcol=urldata&blobtable=MungoBlobs> Consulté le 05/05/2015.

UMT Pasto, 2014 *Note technique sur les systèmes d'élevage pâturant des bois*

Wampfler B., 1994. *Pour préserver son école, une commune rurale investit dans le bâtiment agricole*. Disponible sur: <http://base.d-p-h.info/fr/fiches/premierdph/fiche-premierdph-1115.html> Consulté le 10/07/2015

Zapata, J., 2014, *Synthèse des diagnostics multifonctionnels des zones AOP Massif-Central*, présentation ppt du 13-03-2014

### **Concernant les services écosystémiques du pastoralisme :**

Moulin C.-H., 2014. Multiple services provided at territory scale from Mountain and Mediterranean livestock system. In: Baumont and al. (ed), *Forage resources and ecosystem services provided by Mountain and Mediterranean grasslands and rangelands*, Clermont-Ferrand, 24-26 June 2014, Options méditerranéennes series A number 109 – CIHEAM. P.559-562

Raffaelli R., Notaro S., Goio I., Gios G., 2004. *Costs and benefits of multifunctional Alpine pasture: a case study*, 90<sup>th</sup> EAAE Seminar “Multifunctional agriculture, policies and markets: understanding the critical linkage”

EUROMONTANA, 2009.- « Le bonus montagne de l'Europe : comment les communautés de montagne et la gestion des terres fournissent des externalités positives et les politiques et opportunités

associés », Conférence d'Arantzazu, 14-16 octobre 2009.

### **Pour les méthodes de diagnostics des exploitations:**

#### **Pour la méthode EDAMA :**

Terrier M., septembre 2009, *Contribution à l'élaboration d'un outil d'évaluation ex ante de la durabilité des ménages agricoles pluriactifs dans l'Aude*, Montpellier Supagro, étude réalisée dans le cadre du stage de fin d'études ingénieur agronome.

Terrier M., Gasselin P., Le Blanc J., 2010, *Évaluer la durabilité des systèmes d'activités des ménages agricoles pour accompagner les projets d'installation en agriculture. La méthode EDAMA -* Manuscrit auteur, publié dans "ISDA 2010, Montpellier : France (2010)"

#### **Pour la méthode IDEA :**

Vilain, L., J.-L. Bourdais, et al., 2008. *La méthode IDEA : indicateur de durabilité des exploitations agricoles : guide d'utilisation*. Dijon. Educagri éditions

#### **Pour la méthode du diagnostic paysan:**

FADEAR, 2014. *Agriculture paysanne, le manuel*.

ARDEARM, 2010. *Auto-diagnostic agriculture paysanne*. Consulté le 30 Juin 2014:  
[http://www.confederationpaysanne-pdl.fr/IMG/pdf/Autodiag\\_Agriculture\\_Paysanne.pdf](http://www.confederationpaysanne-pdl.fr/IMG/pdf/Autodiag_Agriculture_Paysanne.pdf)

ARDEAR PACA, 2012. *L'agriculture paysanne en région PACA, 5 fermes en élevage*. 16 p.

#### **Pour la méthode ICAD :**

CIVAM, 2008, *Indicateurs de résultats en agriculture durable*, Formation « Mesures et indicateurs en agriculture durable », FNCIVAM

RAD, 2010, *Diagnostic de durabilité du réseau agriculture durable*, Guide de l'utilisateur 2010

Salanie F., 2010. *S'évaluer pour échanger, S'évaluer pour progresser*. CIVAM, RAD. Mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention du Diplôme d'ingénieur de spécialisation en Agronomie Tropicale, de l'Institut des régions chaudes - Montpellier SupAgro.

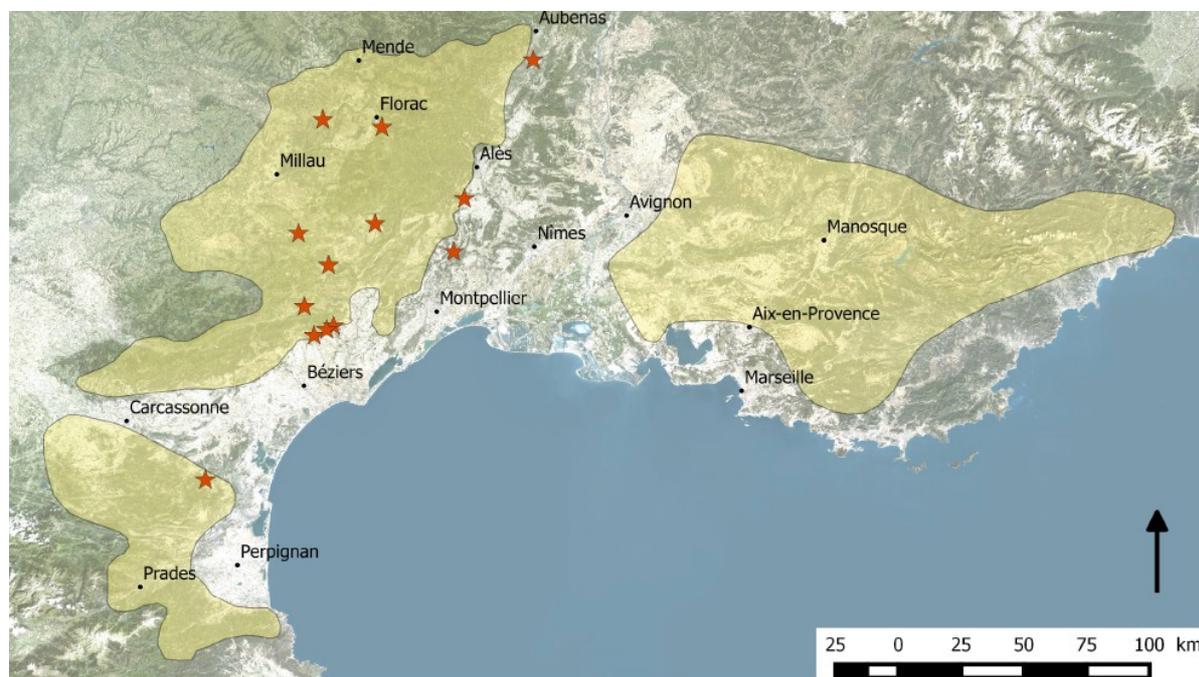
#### **Pour la méthode de l'AVEM :**

Gayraud, 2010, *La durabilité des exploitations de l'AVEM*, commandité par l'AVEM.

## **Annexes**

<b>Annexe 1 Carte de répartition des éleveurs rencontrés et zone d'action du projet Mil'Ouv.....</b>	<b>50</b>
<b>Annexe 2 Trame détaillée pour les entretiens auprès des éleveurs.....</b>	<b>51</b>
<b>Annexe 3 Actions locales de soutien au pastoralisme répertoriées.....</b>	<b>55</b>
<b>Annexe 4 Présentation de la « Méthode Mil'Ouv » de diagnostic éco-pastoral.....</b>	<b>60</b>
<b>Annexe 5 Indicateurs extraits de la méthode IDEA (Vilain, 2008).....</b>	<b>61</b>
<b>Annexe 6 Extrait du document de définition du projet Mil'Ouv concernant les coûts et bénéfices.....</b>	<b>62</b>
<b>Annexe 7 Calcul de l'indicateur de fourrage prélevé.....</b>	<b>63</b>

## Annexe 1 Carte de répartition des éleveurs rencontrés et zone d'action du projet Mil'Ouv



**Légende:**

- ★ Sièges d'exploitation des éleveurs enquêtés
- Territoire d'action du projet Mil'Ouv

Réalisation QGis: J. Huron

Source: fonds IGN (CEN L-R)

## Annexe 2 Trame détaillée pour les entretiens auprès des éleveurs

### Entretien auprès des éleveurs: coûts bénéfiques du pastoralisme

#### A. Présentation du projet et de l'enquête

« Je suis étudiante à l'école d'agronomie de Montpellier, et je réalise mon stage dans le cadre du projet MILOUV qui a pour objectif la conservation des milieux ouverts par les pratiques pastorales.

Je travaille plus particulièrement sur les avantages et inconvénients socio-économiques à adopter des pratiques pastorales (= mis au pâturage des animaux sur de la végétation naturelle spontanée\*) à l'échelle de l'exploitation agricole, mais aussi à l'échelle des territoires... »

#### Objectif de l'enquête:

Analyser les coûts et les bénéfices (= avantages et inconvénients ici) socio-économiques de l'éleveur au pastoralisme\*.

#### Sous objectifs:

- > Contribuer aux formations à destination des différents acteurs du pastoralisme
- > Ajouter la dimension socio-économique dans le suivi des élevages du projet

#### B. Discussion ouverte sur le système d'exploitation

##### Objectif : introduction et contexte

##### **B. 1) Présentation libre du système d'exploitation**

Exemple de formulation : « Pour commencer, pouvez-vous me présenter votre activité ? Son histoire ? »

Objectif : identifier les aspects mis en avant par l'éleveur, instaurer une ambiance de dialogue.

Point à préciser/relance : Conduite du troupeau-information stratégique =. Les animaux à fort besoin selon l'éleveur sont-ils sur parcours / Changement de conduite pour plus ou moins de pastoralisme. Si oui : motivations, coût du changement et bénéfice / Pluriactivité / Projet et phase de vie (transmission, installation...)

##### **B. 2) Place de l'élevage en terme affectif et économique**

«... » Formulation selon la réponse précédente et le système

En cas de pluriactivité ou de diversification

Point à préciser/relance : présence de plusieurs troupeaux

##### **B. 3) Recherche d'autonomie alimentaire du troupeau et motivation**

Exemple de formulation : « Visez-vous l'autonomie alimentaire de votre élevage ? En utilisant mieux les parcours ? Pour quelles raisons ? »

Objectif : Indiquer le lien que fait l'éleveur entre autonomie alimentaire du troupeau et économie de l'exploitation. Cerner la stratégie d'élevage.

Point à préciser/relance : cas particulier d'achats à bas prix ou d'échanges... Indicateur autonomie technique/taux de pastoralisme si données déjà connues.

#### C. Performances économiques et perception

Objectif : relever les résultats économiques (passés et actuels dans le cas de changement de systèmes vers plus ou moins de pastoralisme). Identifier les coûts et bénéfices économiques et en termes de qualité de vie. Personnaliser les informations données par l'étude avec la

## prise en compte des objectifs de l'éleveur.

### C. 1) Durabilité économique de l'élevage.

*Exemple de formulation : « Pensez-vous que votre activité d'élevage est durable du point de vue économique ? »*

*Objectif : Déterminer la place économique de l'élevage. Identifier la perception de l'éleveur sur son activité.*

*Point à préciser/relance : « Avez-vous la capacité à assurer le fond de roulement ? Avec les résultats économiques actuels, est-ce possible de continuer l'élevage dans 5 ans ? 10 ans ? »*

### C. 2) Avis sur la mesure de la viabilité

*Exemple de formulation : « comment mesureriez-vous la viabilité économique de votre élevage ? »*

*Objectif : Cerner la perception de l'éleveur sur la viabilité de son activité (pastorale) et sur les indicateurs classiques.*

*Point à préciser/relance : « en général la viabilité d'une activité agricole est mesurée par l'EBE ou le RCAI, qu'en pensez-vous ? Est-ce que ça vous paraît pertinent dans votre cas ? »*

### C. 3) Compte de résultat

*Exemple de formulation : « Pour étudier l'impact des pratiques pastorales\* sur les résultats économiques de l'exploitation [et de l'atelier élevage], je demande les comptes de résultats des exploitations étudiées. Avez-vous les résultats sur les années [2013] [avant/pendant/après changement] ? Ces années vous paraissent-elles représentatives ? »*

*Objectif : Calculer les indicateurs. Comparer les résultats selon la pratique pastorale et aborder le coût économique du changement (cas 'pendant changement').*

*Point à préciser/relance : Pour rappel toutes les données échangées restent anonymes et confidentielles. Produits, charges détaillées : opérationnelles/de structure/de personnel, impôts/taxe, résultats exceptionnels, amortissement, annuités et frais financiers. Représentativité des années renseignées.*

### C.4) Sécurisation face aux aléas

*Exemple de formulation : « Quels sont les facteurs extérieurs qui font varier vos résultats économiques ? Face à ce facteur, les surfaces de parcours en milieux ouverts représentent-elles un risque ou une assurance ? »*

*Objectif : Identifier la place des milieux ouverts dans la résilience du système.*

*Point à préciser/relance : Relancer en précisant aléas économiques (marché), aléas climatiques, et aléas politiques.*

### C.5) Poids des annuités.

*Exemple de formulation : « L'endettement influe t'il sur vos activités ? »*

*Objectif : Cerner la perception de l'éleveur concernant son autonomie face aux annuités. A comparer à l'indicateur d'autonomie face à l'endettement (annuité et frais/EBE).*

### C.6) Objectifs et satisfaction de l'éleveur

*Exemple de formulation : « Etes-vous satisfait des résultats économiques de votre activité d'élevage ? »*

*Objectif : Prendre en compte la satisfaction face aux objectifs de l'éleveur.*

*Point à préciser/relance : « Vos résultats économiques correspondent-ils à vos besoins ? »*

### C. 7) Qualité de vie et de travail

*Exemple de formulation : « Etes-vous satisfait de votre qualité de vie et de travail ? »*

*Objectif : Cerner l'importance des choix personnels de vie dans l'activité d'élevage.*

## **D. Les aides**

Objectif : identifier quels bénéfices et quels coûts représentent les aides pour l'activité pastorale.

### **D. 1) Importance et influence des aides**

Exemple de formulation : « A quel point les aides vous paraissent elles importantes à votre activité d'élevage ? Et à votre activité agricole ? » (Si système diversifié)

Objectif : Apprécier la sensibilité de l'éleveur aux aides.

### **D. 2) Autres aides**

Exemple de formulation : « Bénéficiez-vous d'autres aides ? Sont-elles importantes pour votre activité ? »

Objectif : Apprécier la sensibilité de l'éleveur aux aides extérieures.

Point à préciser/relance : Accompagnement technique ? Mis à disposition de foncier ? Aide sociale ?...

### **D. 3) Montant des aides PAC**

Exemple de formulation : « Quels montants d'aides PAC touchez-vous sur l'année ... ? »

Objectif : Calculer les indicateurs 'importance des aides/ RC et PB'.

Point à préciser/relance : données anonymes. Préciser quelles aides (prime, DPU, ICHN, PHAE, MAEt, aide à la bio).

### **D. 4) Avis sur les aides**

Exemple de formulation : « Que pensez-vous des aides que vous touchez ? »

Objectif : Appréhender l'avis de l'éleveur sur les aides liées à son activité pastorale, en profiter pour aborder la vision de la société sur ces pratiques.

Point à préciser/relance : « Ces aides ont-elles des inconvénients ? »

## **E. La valorisation des produits**

Objectif : le facteur déterminant entre les résultats techniques et économiques est la valorisation du produit, l'objectif est d'identifier la stratégie de commercialisation et comment elle impacte le pastoralisme.

### **E. 1) Modes de commercialisation.**

Exemple de formulation : « Comment vendez-vous le produit de votre élevage ? »

Objectif : Identifier les modes de commercialisation.

Point à préciser/relance : vente aussi de services issus de l'élevage. Etre exhaustif sur tous les produits et services.

### **E. 2) Satisfaction de ce(s) mode(s) de commercialisation et limite**

Exemple de formulation : « êtes-vous satisfait de ce(s) mode(s) de commercialisation ? Sont-ils limitant pour votre activité pastorale ? »

Objectif : prendre en compte l'avis de l'éleveur sur sa commercialisation et la lier à ses pratiques.

Point à préciser/relance : « souhaitez-vous changer de modes de commercialisation ? Sont-ils déterminants pour la conduite du troupeau ? »

## **F. Les liens au territoire**

Objectif : Identifier la vision de la collectivité que porte l'éleveur. Enrichir l'étude à l'échelle

## de la collectivité.

« Dans le cadre du projet, des événements de communication visent également les collectivités et les élus. Dans cette partie de l'entretien, je propose de noter tous les bénéfices qu'apporte votre activité au territoire. Par bénéfice, on parle aussi de rôles : il s'agit de tous les services que rend l'activité pastorale... »

### **F. 1) Rôles du pastoralisme dans le territoire**

*Exemple de formulation : « Pensez-vous que votre élevage rend des services à la collectivité ? Lesquels ? »*

*Objectif : Identifier les bénéfices retenus par l'éleveur.*

*Point à préciser/relance : « Quels rôles jouent votre élevage dans le territoire ? »*

### **F. 2) Participation au réseau de travail**

*Exemple de formulation : « Travaillez-vous avec d'autres acteurs du territoire ? Lesquels ? »*

*Objectif : Mettre en évidence d'autres coûts-bénéfices et renseigner les acteurs locaux impactant le pastoralisme.*

*Point à préciser/relance : agriculteurs, chasseurs, gestionnaires d'espaces naturels, école...isolement ?*

### **F. 2) Participation au réseau professionnel**

*Exemple de formulation : « Travaillez-vous avec d'autres éleveurs ? Pour échanger sur les pratiques ? »  
« Comment les éleveurs de votre entourage considèrent votre travail ? »*

*Objectif : Identifier l'insertion dans un réseau pro et le poids du regard des pairs sur les pratiques. Bénéficier de contacts supplémentaires.*

*Point à préciser/relance : groupe informel ? Entraide ? Coopérative ?*

## **G. Et pour finir...**

**G. 1)** Qu'avez-vous pensé de cet entretien ? Avez-vous des suggestions ?

**G. 2)** Souhaitez-vous suivre le projet ? (Être informé des publications, formations... ?)

### Annexe 3      Actions locales de soutien au pastoralisme répertoriées

Nature du projet de soutien au pastoralisme	Où? N° dpt Échelle	Acteurs principaux	Forme de coordination	Genèse / objectif	Lien/source
Redéploiement pastoral depuis 2006: accompagnement à l'installation, animation foncière, concertation, promotion du pastoralisme...	34,11- Basse Plaine de l'Aude - InterCo	Communes, éleveur et chasseurs concertés. CdL, CENLR, propriétaires...	Commission pastorale, animation du Syndicat Mixte du Delta de l'Aude	Natura 2000: enjeu environnemental	CENLR, SMDA
«Plate-forme agroécologique» pour construire un projet de territoire agroécologique, installer des éleveurs pastoraux	34-Hauts Cantons de l'Hérault - InterCo	Locaux, éleveurs, élus, CIVAM, universitaires...	Pas encore formalisée - maillist	Plate-forme montée suite à un conflit local freinant l'activité pastorale	<a href="#">Site</a> , CENLR, CIVAM
Redéploiement pastoral: Diagnostic pastoral, financement d'aménagements pastoraux et projet de bâti, animation foncière...  Appel à porteur de projet pastoral pour l'installation et animation foncière  Animation foncière auprès des privés, communication	34- Monts de Saint Guilhem - InterCo  34- Fabrègues, commune voisine  30- InterCo Lodévois Larzac	ASA, ComCom, Chambre d'agriculture, région, département...  CENLR, commune, usagers...  Élus, Intercommunalité, Chambre d'agriculture...	       Comité de pilotage ouvert – cadre des projets Région TERA RURAL	Suite à un plan de massif pour gérer le risque incendie notamment  Mesure compensatoire  Élus moteurs et opportunité d'un projet Région OCAGER. « économie rurale »	<a href="http://www.cc-vallee-herault.fr/Le-redeploiement-pastoral.html?retour=back">http://www.cc-vallee-herault.fr/Le-redeploiement-pastoral.html?retour=back</a>  CEN-LR  Chargé de mission Terra Rural

<b>Nature du projet de soutien au pastoralisme</b>	<b>Où? N° dpt Échelle</b>	<b>Acteurs principaux</b>	<b>Forme de coordination</b>	<b>Genèse / objectif</b>	<b>Lien/source</b>
Animation foncière publique et privée	34- Montaud	Élus, ONF	Animation mairie – commodat	Après incendie, initiative des élus	Stage Mil'Ouv de C. Bascoul
Animation foncière et projet de rémunération de l'éleveur pour la gestion incendie	34- St Bauzille de Montmel	Élus, ONF	Animation mairie	Gestion du feu et installer une activité économique locale	Stage Mil'Ouv de C. Bascoul
Convention de gestion des terrains communaux	34- Gigean	Élus, ONF et éleveur			Stage Mil'Ouv de C. Bascoul
Installation d'un éleveur, acquisition de terrain, construction de bâti, animation foncière...	34- Montarnaud - InterCo	4 communes, chambre d'agriculture, département		Contre-projet pour éviter l'implantation d'une décharge de la zone Montpellier	<a href="http://www.montarnaud.com/Le-Mas-Dieu.html">http://www.montarnaud.com/Le-Mas-Dieu.html</a> / CRA / CD34
Appel à candidature pour installer un éleveur pastoral	34- Hérault Méd. InterCo	4 communes, com. d'aggl., CA, UE, région, CD	Pilotage par l'interCo	«principalement de reconquérir des zones en friches»	Site <a href="http://agglo-heraultmediterranee.com">agglo-heraultmediterranee</a>
Chèvrerie départementale et bergerie communale	34- Montpeyroux et communes voisines	Eleveur, Commune, ComCom, CD34, aides européennes		Suite à un incendie et présence d'«un passionné de pastoralisme»	Mairie de Montpeyroux
Affichage d'un soutien à l'éleveur, animation publique	34- Mèze - InterCo	Élus de Mèze, éleveur			<a href="#">article</a>

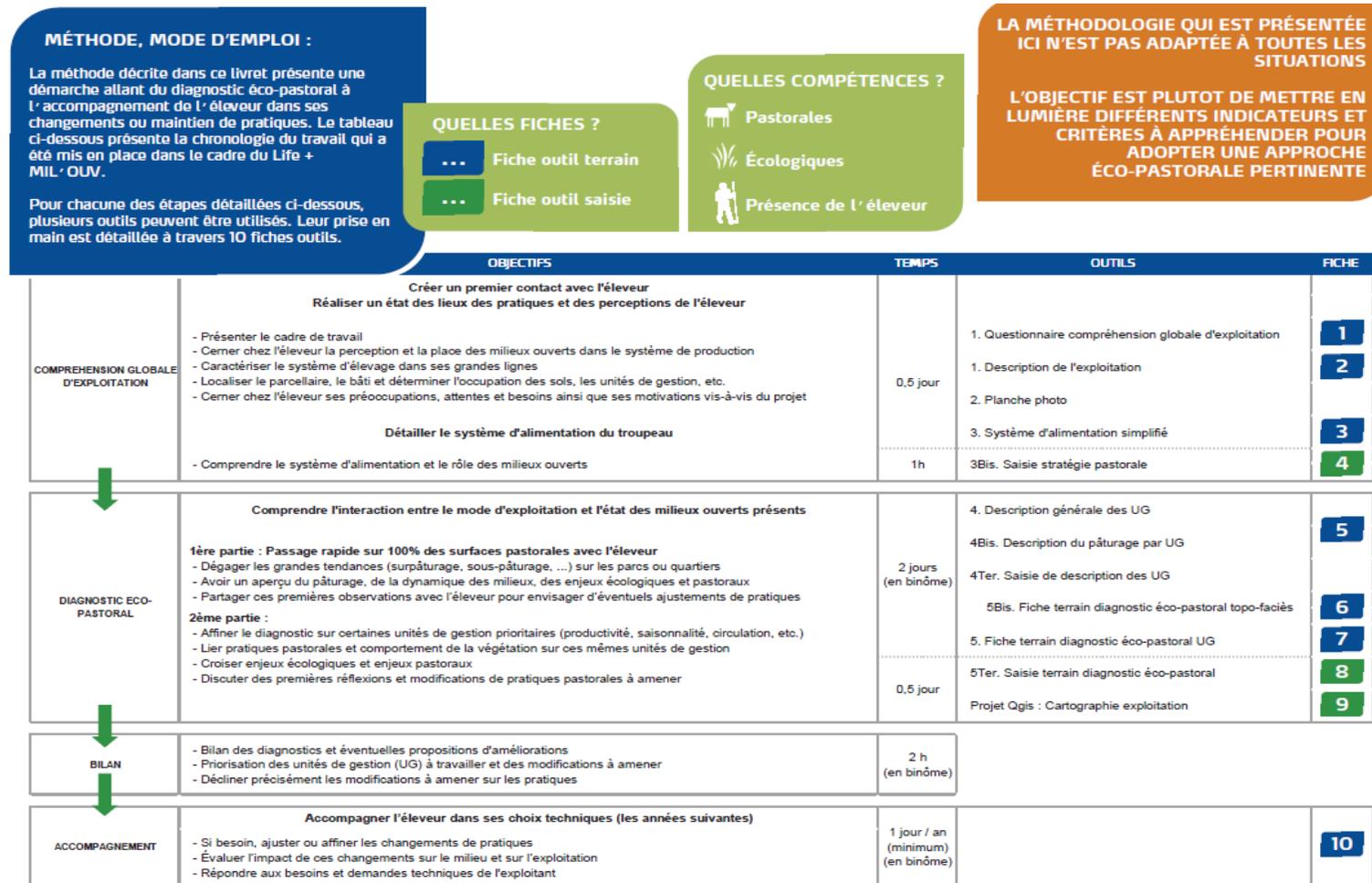
<b>Nature du projet de soutien au pastoralisme</b>	<b>Où? N° dpt Échelle</b>	<b>Acteurs principaux</b>	<b>Forme de coordination</b>	<b>Genèse / objectif</b>	<b>Lien/source</b>
Salariat d'un berger et appel à candidature pour pâturer le massif après diagnostics	11- Massif de la Clape - InterCo	LPO 11, PNR, SUAMME, aides UE...	Aujourd'hui gestion par le PNR de la Narbonnaise	Plusieurs projets dont le LIFE CONSAVICOR	CENLR
Plan de gestion et accompagnement pour le redéploiement pastoral sur les terrains communaux	11- Tuchan - commune	Commune, CD11 financeur dans le cadre des ENS, CENLR, acteurs locaux...	Comité de pilotage organisé par le CENLR ouvert à tous les acteurs	LIFE qui a permis de conventionner avec la commune	CENLR
Accompagnement installation, animation foncière, sensibilisation, réflexion sur la filière...	11- Pays Corbières Minervois (PCM)	PCM, communes, association Art de Vivre en Alaric, biocivam, Terre de Lien, Région...	Animation du PCM pour faire rencontrer élus, citoyens, éleveurs...	Initiative du chargé de mission pour le pastoralisme suite au projet OCAGER	PCM et <a href="#">site PCM</a>
Construction d'un abattoir	11- Quillan - InterCo	SIVU composé de 23 communes, éleveurs, SARL abattoir, aides Etat-Région-CD11-UE...		Économie locale mais aussi «aménagement du territoire»	<a href="#">Site mairie-conseil</a>
Mobilisation foncière et installation par les communes	07- Communes d'Ardèche	Communes, Chambre d'agriculture, SAFER...			<a href="#">Recueil d'expérience</a>
Redéploiement pastoral sur le site de la Dent du Rez	07- Sud Ardèche - InterCo	Réserve Naturelle, CA, Pays, élus, propriétaire, éleveurs, syndicat mixte	AFP créée	Financement Natura2000 et enjeux biodiversité forts	Pays, Chambre d'agriculture

<b>Nature du projet de soutien au pastoralisme</b>	<b>Où? N° dpt Échelle</b>	<b>Acteurs principaux</b>	<b>Forme de coordination</b>	<b>Genèse / objectif</b>	<b>Lien/source</b>
Animation foncière et mise en réseau des initiatives	48- Sud Lozère - InterCo	InterCo, communes, PNC, SAFER, locaux...		Initiatives d'élus et projet Terra Rural	Animateur Terra Rural - <a href="#">site</a>
Ferme de reconquête	48- Montbrun	Communes, Région...			<a href="#">Site de la Région</a>
Création de la marque «agneau de parcours»	48- PNC	PNC, éleveurs, bouchers, InterCo...			PNC
Bergerie et fromagerie relais, installées par la commune	48- Veyreau	Commune, fonds LEADER, état, région...		Redynamiser le village rural	B. Wampfler, 1994. <a href="#">site internet</a>
Pacte Pastoral Intercommunal (PPI): promotion du pastoralisme et droit de passage des troupeaux	30- Aigoual Cévennes - InterCo	Éleveurs, élus, chercheurs, Chambre d'agriculture, CIVAM, PNC, CEN-LR...	Comité d'Appui au PPI ouverts à tous les acteurs locaux	Initiative d'éleveurs et d'élus – projet de recherche MOUVE	Membres du Comité d'Appui au PPI
Ferme de reconquête : création AFP, construction agricole et HLM	30- Lamelouze - InterCo	Commune, Syndicat Mixte, Région, CRPF, aide UE par LEADER		Initiative des élus face à la déprise et au risque incendie	<a href="#">Fiche du projet</a>
Ferme de reconquête	30- Collias				CA30
Réserve foncière communale pour installer un berger	30- Aigue Vive	Élus, Collectif des Garrigues			<a href="#">Site du collectif des garrigues</a>
Ferme de reconquête	66- Caixas	Élus, service DFCEI, aide Région-Etat-UE...	ASA d'entretien, AFP	Gestion du risque incendie	<a href="#">Retour d'expérience sur le site du pays</a>

<b>Nature du projet de soutien au pastoralisme</b>	<b>Où? N° dpt Échelle</b>	<b>Acteurs principaux</b>	<b>Forme de coordination</b>	<b>Genèse / objectif</b>	<b>Lien/source</b>
GIEE Vermeil: installation d'un troupeau pour pâturer les vignes	66- Côte Vermeille InterCo	Groupement de viticulteur, Région, CA66		Améliorer la performance du vignoble	<a href="#">Site du MAAF</a>
Redéploiement pastorale dans le cadre de mesures compensatoires	66- Castelnou	CEN L-R, éleveurs locaux	CEN-LR gestionnaire des terrains	Objectif de restauration écologique	CEN-LR, chevrier impliqué
Plan de gestion pastorale, concertation, financement matériel via N2000	12- Lapanouse-de-Cernon	Mairie, PNR Grands Causses, éleveur	Contrat N2000 animé par la mairie	N2000 « objectif conserver la flore remarquable»	CA12, <a href="#">bulletin PNR</a>
Plan de gestion pour conjuguer les différents usages, réouverture du milieu	12- Causse Comtal InterCo	CD12, communes, ONCFS, professionnels du tourisme, éleveurs		Politique ENS du département	CD12
Reconnaissance et communication	48- Lot	CD48, communes, éleveurs, AFP...		Plusieurs initiatives après incendies	<a href="http://transhumance.lot.fr/">http://transhumance.lot.fr/</a>
Plan d'Occupation Pastoral de la Dracénie: concertation des acteurs - diagnostic	83- InterCo	CERPAM, InterCo, CRPF, ONF, FDChasseurs, CEN...	CERPAM	Motivations des élus: feu, paysage et environnement	Thavaud, 2012 <a href="#">site</a>

NB: Les Chambres d'Agriculture (CA) sont systématiquement associées aux démarches présentées, mais par souci de présentation elles ne sont pas donc pas indiquées dans la colonne «acteurs principaux».

## Annexe 4 Présentation de la « Méthode Mil'Ouv » de diagnostic éco-pastoral



Extrait du livret technique de la méthode Mil'Ouv, disponible sur [www.lifemilouv.org](http://www.lifemilouv.org)

## Annexe 5 Indicateurs extraits de la méthode IDEA (Vilain, 2008)

<b>B15 - Intensité de travail</b>	COH QLV EMP DVH	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de semaines (N) par an où l'agriculteur se sent surchargé : <b>7 - N</b></li> </ul>	<p>À dire d'agriculteur(trice). Si conjoint ou associés, retenir la plus mauvaise estimation.</p>	<b>0 à 7</b>
<b>B16 - Qualité de vie</b>	QLV DVH ETH	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Auto-estimation de 0 à 6</li> </ul>	<p>À dire d'agriculteur(trice). Si conjoint ou associés, retenir la plus mauvaise estimation.</p>	<b>0 à 6</b>
<b>B17 - Isolement</b>	QLV DVH	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Auto-estimation de 0 à 3 du sentiment d'isolement géographique, social, culturel...</li> </ul>	<p>À dire d'agriculteur(trice). Si conjoint ou associés, retenir la plus mauvaise estimation.</p>	<b>0 à 3</b>
<b>B18 - Accueil, hygiène et sécurité</b>	QLV ETH CIT DVH EAU	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualité d'accueil et d'hébergement de la main-d'œuvre temporaire et des stagiaires : estimation de 0 à 2</li> <li>• Sécurité des installations si contrôle par un organisme certifié : <b>1</b></li> <li>• Local de stockage des pesticides conforme aux préconisations réglementaires : <b>2</b></li> <li>• Aucun produit phytosanitaire : <b>2</b></li> </ul>	<p>Présence de douches, toilettes, cuisine, chauffage, facilité de transport...</p> <p>Protection des cardans, protection des fosses à lisier, électricité aux normes...</p> <p>Cf. schéma en annexe 7.</p>	<b>0 à 4</b>
<b>ÉTHIQUE ET DÉVELOPPEMENT HUMAIN (indicateurs B 12 à B 18)</b>				<b>34</b>

## Annexe 6 Extrait du document de définition du projet Mil'Ouv concernant les coûts et bénéfices

ACTION E3 : Suivi de l'impact du projet sur les coûts et les bénéfices de l'activité pastorale

*Description and methods employed (what, how, where and when):*

Réaliser une analyse de l'impact du projet sur les coûts et des bénéfices (ACB) de l'activité pastorale est un travail pertinent au regard des objectifs du projet qui sont de faire adopter et de s'appropriier par les différentes cibles visées, des pratiques de gestion éco-pastorale. En effet, les résultats de cette analyse permettront d'apporter des arguments économiques pour orienter les décisions auprès des agriculteurs et des techniciens, quant à l'adoption de nouvelles pratiques, auprès du corps enseignant pour inclure ces modalités dans les programmes, auprès des étudiants pour évaluer leur capacité d'appropriation de ces modalités et auprès des élus et des administrations pour faire évoluer les politiques publiques.

Un élément important de cette étude sera d'estimer si l'adoption de nouvelles pratiques est motivante pour les agriculteurs en termes de rentabilité, et s'il faut que ce soit accompagné ou non de subventions publiques pour les inciter à investir dans ces pratiques pour l'intérêt général.

L'analyse réalisée au début du projet et en fin de projet auprès des différentes cibles permettra de contribuer également à l'évaluation de l'impact du projet.

Les critères et indicateurs choisis pour cette étude seront dans la mesure du possible intégrés dans les différentes enquêtes et formulaires de satisfaction.

Le CEN L-R a déjà commencé à travailler sur ce sujet des ACB et de l'évaluation économique dans le cadre de l'animation du réseau des gestionnaires d'espaces protégés du Languedoc-Roussillon. Le PNC, IDELE et SupAgro sont également en capacité d'accompagner et d'enrichir cette étude.

[...]

En tant que bénéficiaire coordinateur, le CEN L-R aura la responsabilité de cette action.

Les critères et indicateurs porteront probablement sur :

- l'évolution de la réponse de l'exploitation aux exigences de la conditionnalité (dispositif mis en place en 2005 qui garantit une agriculture plus durable à travers le versement de certaines aides communautaires au respect d'exigences de base en matière d'environnement, de bonnes conditions agricoles et environnementales, de santé et de protection animale) ;
- l'évolution de la sécurisation du système d'élevage face aux aléas climatiques et économiques ;
- l'évolution de la valeur ajoutée du produit par la valorisation des bonnes pratiques auprès des consommateurs.

Puis le suivi de l'évolution des indicateurs sera fait. La collecte des informations permettant d'évaluer ces indicateurs pourra être faite par les différents bénéficiaires.

## Annexe 7 Calcul de l'indicateur de fourrage prélevé

### Suivi à l'échelle de la parcelle

		
Jours de pâturage (Y): (j*UGB)	Y1 Jours*unités animales	Y2 Jours*unités animales
Soit: Fourrages (F) équivalents: (kg de MS)	$\frac{Y1 * 4750 \text{ kg MS/an/UGB}^*}{365 \text{ jours}}$ = F1	$\frac{Y2 * 4750 \text{ kg MS/an/UGB}^*}{365 \text{ jours}}$ = F2

La différence F2-F1 indique le gain (ou perte) de production fourragère du parcours entre les deux années.

\*Les besoins d'1 UGB par an en kg de Matière Sèche (MS) sont de 4750 (cit. Launay, F., 2015 - référence IDELE)